

Périodique d'information agricole diffusé le jeudi auprès de tous les exploitants agricoles de Wallonie

WWW.PLEINCHAMP.BE

## UN MINISTRE FORT POUR NOTRE AGRICULTURE FAMILIALE



3



9

« Regrettable, cette relation avec l'administration »



17

Le national de Libramont, c'est parti!



19

Pages UAW

# SOMMAIRE

## Actualités

Le Regard de Marianne	3
Région, fédéral, Europe : trois nuances de tribord !	4-6
Un chardon aux épines bien inquiétantes...	7
Révision à la hausse des montants des aides PAC pour 2023 !	7
L'agriculture biologique en Europe, un pas en avant, trois pas en arrière ?	8
« Regrettable, cette relation avec l'Administration »	9

## Hymne de nos campagnes

Un accord pour préserver la surface agricole en communauté germanophone	10
Limont blanc...sur le toit des glaciers liégeois	10
Olivier Houard : « la diversification, c'est ma bouée d'oxygène »	11
L'huile de noisette de Verlaine	11

## Cultures

Embarquez en cabine première classe à bord des t5 et t6 de John Deere	12
Avis Cepicop	12
Le Festival de l'agroécologie, c'est déjà la semaine prochaine !	13
La lutte biologique ou l'art de choyer ses alliés	14
Le projet Prior'eau	15

## Elevage

Quelle rentabilité pour les exploitations bovines viandeuses biologiques en Wallonie?	16
Le national de Libramont, c'est parti !	17

Marchés	18
Pages UAW	19 - 24
Agenda et petites annonces	25-27
Dans les yeux de mon père	28

save the date

26  
JUILLET  
2024  
ÀPD 12H15

Stand 34.01

FWA LIBRAMONT foire  
ICI COMMENCE UN MONDE DURABLE

INAUGURATION

**Pleinchamp.be**  
Hebdomadaire de la Fédération Wallonne de l'Agriculture

**Pleinchamp SRL**  
Chaussée de Namur, 47  
5030 Gembloux

Éditrice responsable :  
Marianne Streef

Rédactrice en chef :  
Olivia Leruth  
Contact rédaction :  
pleinchamp@fwa.be

Contact publicités  
et abonnements :  
Sylvie Van Vooren  
0476 84 17 29  
pub@fwa.be

# UN MINISTRE FORT POUR NOTRE AGRICULTURE FAMILIALE

Ce week-end, l'Europe entière se rendait aux urnes afin d'élire leurs nouveaux parlementaires qui, à Bruxelles et Strasbourg, défendront la vision de leurs électeurs. Comme annoncé, les nationalistes arrivent en grand nombre au Parlement européen avec notamment Jordan Bardella (Rassemblement National) en France, qui amènera pas moins de 30 députés, qui seront rejoints par l'extrême droite flamande, italienne, hongroise et hollandaise.

Le PPE (Parti Populaire Européen – conservateur) reste la première force du Parlement. Cette avancée des nationalistes n'amènera sans doute pas de grands bouleversements sans pour autant n'être nullement neutre pour l'avenir de l'Europe. En effet, elle est déjà un signe fort de déconnexion de la population avec ses politiques.

En Belgique, les élections s'étendaient aux niveaux fédéral et régional, avec une vague bleue et turquoise sur la Wallonie et le tout à droite et extrême droite en Flandre.

Les listes électorales de nombreux partis comptaient des candidates et candidats représentants les agriculteurs et, malgré que notre secteur représente moins de 2 % de la population wallonne active, ces agriculteurs ont fait des scores plus qu'honorables, et certains parviennent même à se hisser jusqu'à nos hémicycles européens et wallons. En tout cas, élu ou pas, chapeau bas !

Une campagne électorale, ça demande de l'énergie, provoque du stress et notamment celui du retour de l'électeur. Être candidat est courageux et mérite le respect ; et ce, quelles que soient les idées et la vision politique que l'on défend.

Le résultat des urnes nous montre que le citoyen européen exige du changement, le belge n'y dérogeant pas. Moins d'idéologie et plus de réformes concrètes... et sans doute plus proche de la réalité des gens. Car ce sentiment de décisions prises en dehors de la réalité socio-économique de la population et des PME est sans doute l'une

des raisons des résultats obtenus ce dimanche. Les prochains gouvernements et parlements ont donc du pain sur la planche et, surtout, l'obligation de ne pas décevoir ! Or, on sait combien dans ce monde socio-économiquement, environnementalement, géopolitiquement

ment bouleversé, tout est compliqué !

La seconde chose que je retiendrai, et non la moindre, c'est que l'agriculture, bien présente dans les débats depuis le début de l'année, au vu du succès de nos candidats agriculteurs et agricultrices ce dimanche, est bien soutenue par nos concitoyens. Capitalisons-le et continuons à communiquer sur notre métier autour de

nous, chaque fois que nous en avons l'occasion.

Quant à la FWA, elle est disponible pour les négociateurs et ensuite pour les futurs gouvernements. Elle rappellera notamment que notre agriculture familiale wallonne a besoin d'un ministre de l'Agriculture wallon fort, qui défende l'ensemble de nos exploitations sans idéologie, dans toute leur diversité. Il devra aussi répondre au besoin d'une alimentation durable, en s'appuyant sur la science agronomique et les 3 piliers de la durabilité (économique, environnemental et social). La FWA continuera également à être disponible de façon constructive, comme nous l'avons toujours fait, pour les groupes parlementaires tant de la majorité que de l'opposition. En tant qu'organisation professionnelle agricole responsable et réaliste, elle défendra toujours l'intérêt de TOUTES nos familles agricoles, avec comme objectif une agriculture rentable, diversifiée, transmissible et qui puisse fournir une alimentation saine et de qualité, et des services environnementaux efficaces. Sans oublier, et c'est primordial, d'amener l'ensemble de nos agriculteurs vers des pratiques toujours plus durables, leur permettant ainsi de

faire preuve de résilience, d'adaptation mais aussi d'être acteurs de solutions afin de répondre aux nombreux défis qui se présentent à notre société.



# RÉGION, FÉDÉRAL, EUROPE : TROIS NUANCES DE TRIBORD!

Les scrutins politiques sont comme des bateaux portés par le souffle de l'opinion des urnes, changeant de cap au gré des électeurs. Un coup à gauche, un coup à droite. Que ce soit à la Région, au Fédéral ou à l'Europe, les électeurs ont choisi en 2024 un virage résolument à droite.

- **Tribord pondéré** à la Région où se dégage nettement une coalition de centre-droit entre le MR et Les Engagés, tous deux grands vainqueurs des élections au détriment du PS (même si ce dernier se maintient à Bruxelles) et, surtout, des Ecologistes. Dès les résultats entérinés, Georges-Louis Bouchez, dont le discours viril et direct a fait mouche auprès de l'électeur, tendait la main au bourgmestre

de Namur, Maxime Prévot. Lequel, dès le lendemain matin sur les antennes, l'acceptait sans ambage. Les fiançailles scellées, reste à peaufiner le contrat de mariage. Mais les choses peuvent aller très vite. C'est du moins la volonté des deux partis, conscients des limites que posent une coalition de plusieurs partis, qui plus est dont les tendances sont résolument divergentes.

- **Tribord marqué** au niveau fédéral où les deux vainqueurs francophones devront composer avec la N-VA, qui a réussi la gageure d'endiguer la vague brune du Vlaams Belang. Avec un « Bart de Winnaar » qui se verrait bien Premier ministre. Avec qui ? Une mariée qui acceptera d'emmenner,

Ronald Pirlot

dans sa dot, la clé du coffre pour ouvrir une réforme constitutionnelle. Autant dire que le MR, qui n'a jamais qualifié ce thème de tabou, s'avère un partenaire de choix. Reste à convaincre d'autres. Les pourparlers risquent de prendre un peu plus de temps.

- **Tribord extrême** au niveau européen avec la confirmation de la victoire du Rassemblement National en France, de Fratelli d'Italia de Giorgia Meloni en Italie. Mais aussi des partis à l'extrême de l'échiquier politique en Autriche, aux Pays-Bas... Et même en Allemagne où l'AfD devient le 2e

parti, derrière la CDU d'Ursula von der Leyen et devant le SPD du Chancelier Olaf Scholz. Une menace face à laquelle le PPE (Parti populaire européen) n'aura d'autres choix que de s'allier à ses partenaires traditionnels, les libéraux de Renew (en sévère perte de vitesse) et les socialistes du S&D. Notons que le scrutin européen a également enregistré une large défaite des Verts. On devrait y voir un peu plus clair à l'issue d'un repas des 27 chefs d'états, le 17 juin, en Suisse. Que ce soit à la Région, au Fédéral ou à l'Europe, l'électeur a parlé. Le cap est tracé... même si, quel que soit la route prise, le désir des citoyens reste à chaque fois le même: doubler le Cap... de Bonne Espérance.

## EUROPE : SCORE DE SUPERSTAR ET CHANGEMENT D'ALLIANCE EN PERSPECTIVE

*A l'heure d'écrire ces lignes, l'ensemble des résultats des pays de l'Union européenne n'étaient pas encore disponibles. Cependant, de grandes tendances se dégagent déjà et laissent entrevoir au secteur l'espoir d'une meilleure conciliation d'agriculture et environnement pour la législature à venir...*

Olivia Leruth

Le premier élément révélateur de ce scrutin européen 2024 est sans conteste le score exceptionnel - même si un peu attendu - de Sophie Wilmès, ancienne première ministre et personnalité préférée des belges francophones, tous sondages confondus. Pour sa première participation aux élections européennes, elle totalise 552.676 voix, un record en la matière, du côté francophone du moins. A titre de comparaison, le précédent record francophone était détenu par Elio di Rupo, qui avait totalisé 483.644 voix lors de son passage par le scrutin européen en 2004. Un exploit non-reconduit cette année pour le montois, qui n'engränge « que » 152.402 voix, ce qui reste tout de même le deuxième meilleur score francophone.

### Un membre FWA à l'Europe

Deuxième fait notable et qu'on n'attendait pas, ou plutôt que l'on n'osait pas espérer : la présence d'un représentant agricole pour notre staff belge francophone en la personne de Benoît Cassart. L'éleveur et fondateur de Fabroca

aura fait le pari gagnant d'une troisième participation européenne, prouvant ainsi au monde agricole que oui, tout est possible, et notamment de parvenir à décrocher un troisième siège pour le MR, qui n'en avait jusqu'à présent que deux. Une fantastique victoire donc pour ce membre FWA qui pourra porter haut les couleurs agricoles jusqu'à Strasbourg au cours de cette nouvelle législature.

### Moins d'écologistes, plus d'environnement ?

Si la défaite semble assez claire en Belgique pour le parti Ecolo - certains parlent même de débâcle - il faut reconnaître qu'elle n'est pas spécifique à notre pays. A l'heure d'écrire ces lignes, la gifle semble cuisante également pour les Verts au niveau européen, qui perdraient 18 sièges (et en conservent 53). Nos représentants belges francophones se voient ainsi amputés d'un siège vert, et Saskia Bricmont gardera son poste d'eurodéputée.

Cela veut-il automatiquement dire qu'il y aura moins d'environnement au programme ? Rien n'est moins sûr. En effet, si le vert perdent autant de terrain partout en Europe, c'est aussi parce que tous les partis aujourd'hui se sont emparés de leurs thématiques et qu'ils ont perdu le monopole, non pas du cœur, mais du vert. Ce qui peut définitivement être un plus pour le secteur agricole, qui pourrait voir des partis comme Renew (parti des

libéraux, souvent favorable aux dossiers environnementaux) se voir renforcé sur ces questions tout en accueillant en son sein des personnalités plus proches du terrain. De là à y voir une meilleure prise en compte de la question agricole dans les objectifs environnementaux, débouchant ainsi (enfin) sur un mariage harmonieux ? En tout cas, les premiers résultats laissent place à l'espoir.

### Changement de cap en vue pour les Engagés ?

Et en parlant de Renew, l'une des inconnues qui subsiste encore, bien qu'il s'agisse d'un secret de Polichinelle, c'est l'allégeance des Engagés au PPE (Parti Populaire Européen). A plusieurs reprises, Maxime Prévot a laissé entendre durant la campagne qu'il n'excluait pas de quitter le PPE, aux idées bien plus à droites et conservatrices que celles du parti belge, se revendiquant strictement du centre. On se souvient encore notamment du passage de Maxime Prévot à la FWA il y a de cela quelques mois, entouré de René Colin et François Desquennes pour aborder les questions agricoles, et son positionnement sur les pesticides très éloigné de celui de son grand frère européen. Si la position 0 pesticides des centristes semble avoir évolué depuis lors vers une mise en priorité de la recherche et de la concrétisation de solutions viables pour tous les agriculteurs avant une quelconque interdiction, il se pourrait bien que le parti choisisse de rejoindre le MR au sein du parti Renew, plus aligné à leurs positions. Une aubaine pour un parti qui semble lui aussi perdre pas mal de plumes dans les résultats actuellement disponibles au niveau européen. Gageons que la bonne ambiance entre les deux partis vainqueurs des élections belges pourra aider à cette intégration.

### Les gros dossiers à venir au niveau européen

Et ce dossier des pesticides sera évidemment au menu des prochaines discussions. Car si la Présidente Von der Leyen a annoncé en grande pompe lors des

manifestations agricoles que la Commission retirait son texte SUR (diminution des pesticides), c'était évidemment pour pouvoir en proposer une version « concertée avec les agriculteurs » et a priori plus réaliste.

L'autre enjeu majeur sera évidemment celui de la nouvelle PAC, puisque les discussions devraient commencer mi 2025 pour permettre à la PAC 2028-2031 d'être opérationnelle dans les temps et d'éviter le fiasco de la version 2023-2027. Les conclusions du dialogue stratégique sur l'avenir de l'agriculture, qui pourraient servir de base à ce travail, sont attendues pour le mois de septembre de cette année.

Dernier dossier à donner des maux de tête et de ventre aux plus stoïques d'entre nous : les accords de libre-échange... Si la victoire du PPE, plutôt favorable à la logique de marché et au Mercosur notamment, se confirme, on peut imaginer qu'il sera difficile d'y échapper dans les années à venir... Eclaircie cependant : avant les élections, les partis semblaient tous unanimes sur la nécessité d'appliquer à l'avenir des clauses-miroirs solides, c'est-à-dire qui fixeraient aux produits importés chez nous les mêmes règles que les nôtres. Mission impossible ? L'avenir nous le dira...



Vendredi dernier, à quelques heures du scrutin, Sophie Wilmès et Benoît Cassart visitaient la ferme d'Aline Depas, membre active de la FWA et candidate aux fédérales.

## CANDIDATS ÉLUS À L'EUROPE

Wilmès Sophie	MR
Chastel Olivier	MR
Cassart Benoît	MR
Di Rupo Elio	PS
Ceulemans Estelle	PS
Verougstraete Yvan	Les Engagés
Botenga Marc	PTB
Bricmont Saskia	Ecolo



# AU FÉDÉRAL: BART DE WINNAAR ET LA COALITION ARIZONA?

Contredisant les sondages, Bart de Wever a réussi, avec sa N-VA, à contenir les assauts du Vlaams Belang et à rester la première force politique du Nord du pays. Au point d'avoir clairement la main pour une future coalition fédérale. Avec qui ? Le MR fait figure d'incontournable, mais perd son pendant flamand au vu de la débâcle subie par le parti de De Croo. Les Engagés devraient également en être, de même que leurs homologues flamands du CD&V, mais les premiers n'ont pas tellement engrangé sur Bruxelles. Alors, qui pour compléter le casting? Au moment de boucler ces lignes, le Vooruit (socialistes flamands) semblait le plus indiqué pour une coalition «Arizona». A confirmer!

Ronald Pirlot

Les sondages annonçaient un raz-de-marée brun de la part du Vlaams Belang. La vague extrémiste a finalement été contenue par une digue dénommée Bart. Le Bourgmestre d'Anvers s'érige en effet comme garde-barrière à la montée de l'extrême droite en Flandre. Qui l'eut cru? Un résultat inespéré que beaucoup créditent aux compétences de stratège de celui que l'on surnomme désormais «Bart de Winnaar» au Nord du pays.

Une personnalisation de la victoire que l'on entend également dans les rangs du MR où beaucoup n'auraient pas donné cher de la peau de Georges-Louis Bouchez en cas de déroute. Mais voilà, le discours clair et direct du Montois a fait mouche auprès des électeurs. Sa stratégie de communication et son utilisation des réseaux sociaux également. Au point d'ériger la victoire libérale comme avant tout celle de son fougueux président.

## Premières consultations royales

Résultat, le traditionnel clivage bleu au Nord, rouge au Sud, n'a plus cours. De quoi faciliter les discussions entre la N-VA qui a clairement la main, et le MR qui fait office d'incontournable. Deux partis qui, du reste, possèdent des points de convergence notamment sur le plan socio-économique et n'ont jamais exclu ce mariage politique, que du contraire. Reste la question de la réforme institutionnelle exigée par les premiers. Qui pour les accompagner ? K.O. après une débâcle confirmée, les libéraux flamands du Premier Ministre Alexander De Croo ont décidé de faire l'impasse pour une très probable cure d'opposition. Il semble d'ores et déjà acquis que Les Engagés et leurs homologues flamands du CD&V seront pour leur part du prochain exécutif. Reste que, d'un point de vue comptable, ce n'est pas encore assez. Qui sera le chaînon manquant ? Au moment d'écrire ces lignes, les probabilités se portent majoritairement sur les socialistes flamands du Vooruit. Lesquels n'ont jamais caché qu'ils pouvaient très bien s'investir dans un exécutif fédéral sans le PS.

N-VA + MR + Les Engagés + CD&V + Vooruit, une coalition que l'on appelle déjà Arizona (en raison des couleurs

du drapeau de cet état d'Amérique) sera-t-elle l'équation gagnante? L'avenir le dira. Une chose semble claire. A l'heure où le Roi a déjà bien entamé ses premières consultations politiques avec les uns et les autres, on ne devrait pas battre le record de paralysie dans la constitution d'un Gouvernement. Un exécutif que Bart De Wever voudrait diriger lui-même.

## Et l'agriculture ?

Une rapidité de mise en œuvre, si elle se confirme, qui sera profitable pour la gestion des chantiers encore sur la table. A commencer, sur le plan agricole, par la Taskforce agroalimentaire à laquelle participe activement la FWA et sur laquelle sont fondés beaucoup d'espoirs d'un rééquilibrage des profits au bénéfice des producteurs de terrain. Rappelons pêle-mêle les avancées déjà obtenues : arrêté royal contre les pratiques déloyales ; mise en place d'indicateurs de rentabilité ; renforcement de l'Observatoire des prix ; sensibilisation des consommateurs aux achats responsables ; clarification de l'étiquetage... et d'autres encore à concrétiser.

Mais aussi, le futur Ministre fédéral de l'Agriculture devra gérer le volet «phytosanitaire» et ses dérogations... dès lors que le Ministre possède la tutelle sur l'Agence fédérale de la sécurité de la chaîne alimentaire. Enfin, rappelons encore que le Ministre fédéral de l'agriculture possède dans ses attributions la coordination européenne de la politique agricole belge. Les résultats électoraux de ce dimanche permettent d'augurer une logique de continuité de la politique agricole belge défendue jusqu'à présent. Et ce, notamment au cours de la présidence tournante du Conseil européen assuré depuis plusieurs semaines par la Belgique.

## Strapontin pour Clarinval, le CD&V ou... ?

Un mandat durant lequel la démarche à la fois volontariste, mais aussi cultivant l'art du compromis, développée par David Clarinval a été saluée par ses pairs européens. Peut-on dire pour autant que l'Ardenais sera reconduit dans ses fonctions? C'est sans doute aller un peu vite en besogne. N'oublions pas que l'agriculture est, traditionnellement, un terreau particulièrement convoité par un parti comme le CD&V, culturellement proche du Boerenbond. L'occasion pour les sociaux-chrétiens du Nord du pays de se reconnecter avec leur électorat agricole disséminé dans les campagnes. A moins que les ambitions d'un certain Ministre wallon de l'agriculture sortant ne le porte à concentrer ses velléités de carrière vers le niveau fédéral...

Si le petit jeu des pronostics devait vérifier l'une ou l'autre de ces hypothèses, le futur Ministre fédéral de l'agriculture serait, dans un cas comme dans l'autre, à créditer de solides connaissances du secteur agricole. De quoi envisager l'avenir sur un terreau plutôt fertile.

## CANDIDATS ÉLUS AU FÉDÉRAL

Ecolo

Schiltz Sarah

Les Engagés

Prévot Maxime  
Pirson Anne  
Lasseaux Stéphane  
Matz Vanessa  
Frank Luc  
Hansez Isabelle  
Lutgen Benoît  
Lescrenier Valérie  
Crucke Jean-Luc  
Tourneur Aurore  
Gatellier Jean-François  
Coppieters Yves

MR

Clarinval David  
Deborsu Charlotte  
Jeholet Pierre-Yves  
Goffin Philippe  
Delcourt Catherine  
Bacquelaine Daniel  
Foret Gilles  
Piedboeuf Benoît  
Bouchez Georges-Louis  
Taton Julie  
Ducarme Denis  
Dufrane Anthony  
Cornillie Hervé  
Reuter Florence  
Scourneau Vincent  
Michel Mathieu

PS

Dermagne Pierre-Yves  
Daerden Frédéric  
Lacroix Christophe  
Thémont Sophie  
Courard Philippe  
Magnette Paul  
Dedonder Ludivine  
Thiébaud Eric  
Prévot Patrick  
Meunier Marie  
Bayet Hugues  
Legasse Dimitri

PTB

Jacquet Farah  
Hedebouw Raoul  
Moscufo Nadia  
Merckx Sofie  
D'Amico Roberto  
Ygit Ayse

Les candidats mentionnés sont les élus théoriques. Certains sont toutefois susceptibles d'embrasser des responsabilités exécutives. Auquel cas ils seront remplacés par les lers suppléants.

**Solutions d'engrais NPK - PK - NK avec oligo-éléments**  
Formule adaptée à chaque culture

Rue Baronne Lemonnier, 122 - 5500 LAVAUX-SAINTE-ANNE - Tél. 084/38.83.09 - Fax 084/38.95.78 - E-mail : [info@monseu.be](mailto:info@monseu.be)



# RÉGION :

## LA VAGUE BLEUE ET TURQUOISE REMETTRA-T-ELLE L'AGRICULTURE AU CENTRE DES DÉCISIONS ?

CANDIDATS  
ÉLUS À LA RÉGION  
WALLONNE

Si une partie de l'électorat wallon aura été médusée ce dimanche après-midi en découvrant un sondage de sortie des urnes plaçant le PTB comme premier parti en Wallonie, l'effarement aura été de courte durée. En effet, le sondage comportait une « petite » erreur et s'est révélé complètement faux, puisque c'est en réalité une vague bleue et turquoise qui s'est emparée de la Wallonie, au-delà de toute attente...

Les sondages pré-électoraux avaient bien annoncé une hausse des partis libéraux et centristes pour ce dimanche, mais la marée qui s'est emparée des urnes a tout de même surpris par son ampleur et sa constance : les deux partis gagnent du terrain partout, dans leur fiefs mais aussi dans ceux qui sont plus traditionnellement dévolus à la gauche.

### Fumée blanche pour une Wallonie de centre-droit

Avec 26 sièges (+6) pour le Mouvement Réformateur et 17 sièges (+7) pour les Engagés, il n'est sans doute pas trop téméraire d'envisager une alliance de ces deux partis pour composer un gouvernement avec une majorité plutôt confortable, puisque le Parlement compte 75 députés

Olivia Leruth

Comme Caroline Cassart l'avait indiqué lors du débat régional mené par la section locale de la FWA à Waremme fin mai, la volonté du MR n'est pas de refusionner les portefeuilles liés à l'agriculture et à l'environnement, comme certains l'auraient souhaité. Au contraire, elle considère qu'il est particulièrement important de garder les matières agricoles avec les matières économiques, pour une meilleure prise en compte de la dimension économique dans l'agriculture.

### ... un cadeau empoisonné pour le portefeuille environnemental ?

Certaines matières qui avaient été dévolues à la Ministre de l'Environ-

vers le secteur agricole comme principal pollueur, comme on l'a vu ces derniers mois, semblent perdre du terrain...

### Un mélange d'expérience et de fraîcheur pour des défis agricoles de taille

Enfin, en ce qui concerne les principaux défis à venir pour notre nouveau gouvernement, on peut citer en bref : l'agrovoltaïsme, que les deux partis souhaitent maintenir le plus loin possible des terres agricoles, le renouvellement des générations, ou encore l'application de la loi pour la restauration de la nature, dont les objectifs



wallons. Et cela, même si rien n'est encore fait, le risque de basculement n'étant jamais complètement nul. Mais les prises de parole concordantes de Maxime Prévot et de Georges-Louis Bouchez, suivies de celle de Paul Magnette qui a annoncé lundi ne désirer monter dans aucune majorité, semblent indiquer des possibilités plutôt limitées. Le Gouvernement wallon devrait donc, pour une fois, préférer au chemin le plus complexe la voie la plus... droite. Ou de centre-droite.

### De la continuité dans les matières agricoles...

Mais qu'est ce que cela signifiera concrètement pour les dossiers agricoles et environnementaux ? Car même si la situation peut s'annoncer plutôt réjouissante pour le secteur agricole, les deux partis vainqueurs se rangeant volontiers aux arguments des agriculteurs, les grands défis environnementaux et le dérèglement climatique ne risquent pas de disparaître. Mais l'on peut sans doute s'attendre à une gestion impliquant plus les réalités du monde agricole, ou à tout le moins plus qu'avant. Du côté du travail de simplification entamé suite aux manifestations agricoles, initié en grande partie par des cabinets libéraux, il est plus que probable qu'il sera poursuivi, voire enrichi.

nement, elles, resteront probablement une solide épine dans le pied de celui qui les reprendra. On pense par exemple au dossier PFAS qui, lui non plus, ne va pas disparaître de lui-même par la magie d'une nouvelle majorité. Les résultats des tests réalisés dans le cadre de la pollution du côté de Chièvres devraient d'ailleurs être diffusés très prochainement, comme l'avait en son temps promis Céline Tellier. La ministre a plus que probablement perdu ses chances d'être prolongée à son poste, mais reste quand même Députée wallonne, dans un staff réduit cependant : les écologistes n'auront plus que 5 sièges au lieu des 12 actuels.

Comment le nouveau Gouvernement wallon va-t-il gérer ce dossier PFAS ? Il lui faudra pouvoir faire la part des choses et le travail s'avère d'ores et déjà délicat en ce qui concerne la détermination des responsabilités de chacun. Le ou la nouveau/elle ministre de l'Environnement sera-t-il de ceux qui dégagent la responsabilité sur les agriculteurs et/ou le secteur industriel ou tentera-t-il de ménager la chèvre et le chou, l'un et l'autre faisant partie des électeurs de prédilection de cette nouvelle majorité ? Nul ne peut encore le dire, mais l'on peut espérer que les chances d'un scénario de dégagement pur et simple de la responsabilité

européens devront être traduits en mesures spécifiques au niveau wallon. Pas mal de boulot donc sur la planche de nos futurs ministres et parlementaires, dont vous retrouverez les noms ci-contre. Certains noms vous sembleront familiers, d'autres moins, la multiplication des sièges et les nouvelles recrues des Engagés faisant entrer au Parlement toute une série de personnes qui n'y ont jamais siégé, mais dont on peut attendre a priori que leur proximité avec le terrain, et pour certains, avec le monde agricole, augure une meilleure compréhension des enjeux et des réalités du terrain... A suivre !

Les candidats mentionnés sont les élus théoriques. Certains sont toutefois susceptibles d'embrasser des responsabilités exécutives. Auquel cas ils seront remplacés par les 1ers suppléants.

Ecolo	Hazée Stéphane Cremasco Véronica Mockel Freddy Linard Bénédicte Tellier Céline
Les Engagés	Bastin Christophe Dispa Benoît Lazaron Geneviève Huberti François Goffinet Anne-Catherine de Wasseige Olivier Fafchamps Sophie Jacqmin Marie Jacob Loïc Bastin Jean-Paul Baurain Pascal Cloquet Jean-Jacques Desalle Caroline Vandorpe Mathilde Desquesnes François Blondel Vincent Gysen Armelle
MR	Fournaux Richard Warzée-Caverenne Valérie Mailen Vincent Thoron Stéphanie Borsus Willy Laffut Anne Evrard Yves Nikolic Diana Dodrimont Philippe Dewez Arnaud Defrang-Firket Virginie Cassart-Maileux Caroline Gardier Charles Mauel Christine Galant Jacqueline Soupart Guillaume Dolimont Adrien Taquin Caroline Dardenne Tanguy Marghem Marie-Christine Palermo Vincent Daye Maxime Dalcq Anne-Catherine De Bue Valérie Janssen Nicolas Wahl Jean-Paul
PS	Fontaine Eddy Tillieux Eliane Hanus Mélissa Morreale Christie Witsel Thierry Roberty Sabine Collignon Christophe Dejardin Valérie Spies Patrick Martin Nicolas Monier Florence Dermine Thomas Özen Öslem Sahli Mourad Lefèbvre Bruno De Rodder Dorothee Devin Laurent Péciaux Sophie Lambelin Anne
PTB	Van Walle Patricia Bernard Alice Aït Alouha Rachida Liradelfo Julien Mugemangango Germain Ammi Jamila Dupont Jori Pavet Amandine



# UN CHARDON AUX ÉPINES BIEN INQUIÉTANTES...

Anthony Debailleul, agri-conseiller du PEA Wapi



© Canopea - Sophie\_Bernard Photography

Comme beaucoup, j'ai appris dans le Pleinchamp de la semaine dernière que la FWA (et donc par extension les agriculteurs) s'était vu attribuer par Canopea (le nouveau nom d'Inter-Environnement Wallonie) un chardon, symbole d'une organisation qui se serait fait remarquer pour avoir détricoté les intérêts de l'environnement et de la planète. Cette attribution fait suite au rôle joué par le syndicat dans les négociations post-manifestations et aux allègements obtenus sur les charges administratives et (pseudo-) environnementales.

Si je suis assez fier du flegme avec lequel la FWA a réagi en allant dignement chercher cette «distinction», et en montrant clairement son désaccord, j'ai pour ma part plus de mal à ne pas céder à la colère et... à l'inquiétude.

La colère, c'est pour les agriculteurs, qui se voient trainés dans la boue pour les quelques concessions qu'ils ont pu obtenir à ce jour. L'inquiétude, c'est pour la cause environnementale, qui est décidément bien mal représentée et est clairement bien plus guidée par le dogmatisme que par une réelle logique scientifique.

Car soyons un peu réalistes: une agriculture durable ne peut réussir qu'avec une vision à long terme. Comment serait-ce envisageable avec des règles qui changent chaque année et qui ne tiennent pas compte des diverses évolutions, notamment climatiques (pour rappel, il a fallu que les syndicats négocient pour qu'on puisse semer jusqu'au 30 juin au lieu du 31 mai) ?

Comment serait-ce possible sans prévoir une certaine efficacité dans les mesures ?

Les dernières réglementations environnementales (elles changent chaque année en même temps) dans les domaines agricoles peuvent difficilement être défendues. Les changements ininterrompus ainsi que leur caractère bien souvent excessif (et inutile), musellent les agriculteurs et découragent les jeunes qui voudraient reprendre, mettant ainsi un clou de

plus dans le cercueil de l'agriculture familiale.

Elles se basent davantage sur le dogmatisme que sur la science. C'est une réglementation de dates et de symboles, une lourdeur administrative qui protège davantage un bilan électoral plutôt que l'agriculture ou l'environnement.

Serait-ce trop d'admettre que nos décideurs sont tout simplement allés trop loin dans leur besoin de tout contrôler? Qu'une rationalisation était devenue indispensable pour que la PAC ne soit plus l'épouvantail qu'elle est devenue pour presque tout le monde, mais un outil réellement susceptible de stimuler l'agriculture familiale.

Peut-on vraiment blâmer le syndicat agricole qui n'a, au final, fait qu'œuvrer pour un cadre légal durable de l'agriculture?

On pourrait écrire des pages entières sur ce sujet, mais Canopea semble préférer la critique facile (c'est dans l'air du temps), et s'obstine à défendre un système intenable pour la simple raison que les mesures visées portent le nom de «mesures environnementales» alors que leur efficacité environnementale est souvent très contestable.

Ce qui m'inquiète pour l'avenir, c'est qu'elle est loin d'être la seule à agir ainsi...

## RÉVISION À LA HAUSSE DES MONTANTS DES AIDES PAC POUR 2023!

Après finalisation du traitement des déclarations PAC 2023 et des données issues de ces déclarations, un réajustement des montants des primes du 1er pilier de la PAC (aides de base, soutiens couplés et éco-régimes) a été décidé par le Ministre Borsus. Bonne nouvelle, beaucoup de montants ont été revus à la hausse.



Virginie Debue,  
Conseillère - Politique agricole commune  
et mobilité agricole  
Conseil, Analyse et politique (CAP)

Cette revalorisation des aides pour la campagne 2023 sera impactée lors du paiement du solde des aides PAC pour cette campagne. Le paiement de ce solde est prévu pour la fin du mois de juin. Cette revalorisation est uniquement valable pour la campagne 2023.

Voici le tableau qui fait le point sur ces différentes revalorisations :

	Régime d'aide	Montant unitaire prévu	Montant unitaire à verser
Aides de base	Paiement Redistributif	143	154
	Aide complémentaire au revenu pour les jeunes agriculteurs (Palier 1 : 0 à 50 ha)	140	150
	Aide complémentaire au revenu pour les jeunes agriculteurs (Palier 2 : 50 à 100 ha)	80	150
Soutiens couplés	Soutien Couplé aux cultures de protéines végétales	375	400
	Soutien Couplé aux bovins femelles viandeux	178	178
	Soutien couplé aux vaches laitières	25	25
	Soutien couplé aux Vaches mixtes	150	150
	Soutien couplé à la brebis	27	27
Eco-régimes	Eco-régime couverture longue du sol (seuil d'entrée)	15	18
	Eco-régime couverture longue du sol (seuil intermédiaire)	30	36
	Eco-régime couverture longue du sol (seuil supérieur)	45	54
	Eco-régime culture favorable à l'environnement (Variante 1)	380	420
	Eco-régime culture favorable à l'environnement (Variante 2)	380	435
	Eco-régime culture favorable à l'environnement (Variante 3)	380	449
	Eco-régime maillage écologique	450	550
	Eco-régime Réduction d'intrants	80	100
	Eco-régime prairie permanente - Aide de base	40	44
	Eco-régime prairie permanente - Aide additionnelle 0,6 - 2 UGB/ha	68	75
	Eco-régime prairie permanente - Aide additionnelle 2 - 2,2 UGB/ha	58	64
	Eco-régime prairie permanente - Aide additionnelle 2,2 - 2,4 UGB/ha	48	53
	Eco-régime prairie permanente - Aide additionnelle 2,4 - 2,6 UGB/ha	38	42
Eco-régime prairie permanente - Aide additionnelle 2,6 - 2,8 UGB/ha	28	31	
Eco-régime prairie permanente - Aide additionnelle 2,8 - 3 UGB/ha	18	20	

## SIA'PRO de retour en février

SIA'PRO, le salon international des équipements et solutions agricoles réservé aux professionnels de l'ensemble de la filière agricole, se déroulera à Paris du 23 au 25 février 2025, en marge de la semaine de l'agriculture et du Salon International de l'Agriculture.

Mathilde Guillaume



Copyright Facebook SIA

SIA'PRO, un espace de rencontres professionnelles de 3 jours, a été lancé à l'occasion de la 60ème édition du Salon International de l'Agriculture en 2024. Il a connu un tel succès que l'initiative est renouvelée en 2025. Il aura cette fois lieu au parc des expositions de Paris Le Bourget afin de lui donner plus d'espace.

Ce salon axé pour le professionnel proposera une offre complète allant du machinisme aux équipements, composants, services, nouvelles technologies et énergies permettant de répondre aux besoins de l'ensemble des exploitants agricoles et autres professionnels du monde agricole. Des espaces dédiés à la robotique, l'utilisation & gestion des données et un pôle start up entre autres seront installés et un concours "SIA'PRO AWARDS" y récompensera les meilleures évolutions technologiques au service de l'agriculteur et contribuant à améliorer l'efficacité, la durabilité et la rentabilité des exploitations agricoles.

Pour plus d'informations : [www.salon-agriculture.com/SIA-PRO](http://www.salon-agriculture.com/SIA-PRO)

# L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

## EN EUROPE, UN PAS EN AVANT, TROIS PAS EN ARRIÈRE ?

À l'heure actuelle, 9,9% des surfaces agricoles dans l'Union européenne (UE) sont converties à l'agriculture biologique. Mais dans le cadre de sa stratégie Farm to Fork (de la ferme à la fourchette), la Commission européenne s'est fixé un objectif audacieux: atteindre 25% à l'horizon 2030. Cependant, si le taux de croissance actuel est maintenu, l'agriculture biologique sera à 15% en 2030, largement en-deçà de l'objectif de la Commission.



Ségolène Plomteux,  
Conseillère en politiques européennes  
Conseil, Analyse et politique (CAP)  
et Martin Van Kerckhove

Ainsi, les parties prenantes se montrent sceptiques concernant la capacité à atteindre cet objectif: diminution du pouvoir d'achat des consommateurs, manque de sensibilisation, manque de compétitivité et de rentabilité de l'agriculture biologique, sont autant de constats qui rendent la transition voulue par l'exécutif européen particulièrement compliquée. Même si la tendance globale reste positive, on remarque quelques faiblesses dans certains pays européens: en Lituanie par exemple, l'agriculture biologique a diminué de 6% au cours de l'année 2023.

### L'agriculture biologique, au cœur de la stratégie de la Commission...

En vue de la réalisation de l'objectif des 25% de la stratégie Farm to Fork, l'Union européenne s'est dotée en 2021 d'un plan d'action en faveur de l'agriculture biologique. Ce plan d'action est articulé autour de trois axes: (1) stimuler la demande et assurer la confiance des consommateurs; (2) encourager la conversion de l'agriculture conventionnelle à l'agriculture biologique et renforcer l'ensemble des chaînes de valeur; (3) améliorer la contribution de l'agriculture biologique à la durabilité environnementale.

Dans le cadre de la PAC, l'agriculture biologique occupe aussi une position significative, avec une augmentation notable de la part des terres agricoles de l'UE bénéficiant d'une aide à l'agriculture biologique, doublant par rapport à la précédente PAC.

Ces instruments ont placé l'agriculture biologique au cœur de l'élaboration des politiques européennes.

En produisant des aliments de haute qualité avec un faible impact sur l'environnement, l'agriculture biologique contribue au développement d'un système alimentaire durable pour l'UE.

On constate, à l'aide du graphique, que la part de la superficie agricole utilisée pour l'agriculture biologique dans l'UE au cours de la période 2012-2021 est en constante augmentation. La Wallonie est plutôt bonne élève: 12% des terres agricoles sont consacrées à l'agriculture biologique (88.593 ha sur environ 740.500 ha).

Cette tendance est néanmoins à mettre en perspective avec les réalités économiques des récentes crises successives.

### ... mais confrontée aux réalités économiques du secteur agricole

«La demande de produits biologiques ne tombe pas du ciel» a concédé Henri Delanghe, de la direction générale Agriculture de la Commission (DG AGRI), appelant les États membres à prendre des mesures en faveur de la demande de ces produits. Le marché du bio s'est en effet crispé en 2022, conséquence directe de l'inflation ayant entraîné une augmentation des prix. Le consommateur se retrouve donc face à des arbitrages et est moins en mesure de mettre la main au portefeuille. Cet écart des prix entre les produits biologiques et les produits issus de l'agriculture conventionnelle sert souvent de variable d'ajustement dans le budget des ménages.

De plus, peu d'agriculteurs franchissent le pas malgré les aides



Cultures biologiques aux Pays-Bas (© Jean-Joseph Stok - Union européenne 2014)

octroyées par les plans stratégiques nationaux à l'agriculture biologique; certains repassent même en agriculture conventionnelle. Ces phénomènes sont en grande partie liés au manque de marché biologique et à sa faible rentabilité, mais sont également liés aux exigences techniques que requiert l'agriculture biologique et aux coûts liés aux investissements et à la transition de l'agriculture conventionnelle à l'agriculture biologique.

Si l'on prend l'exemple de la France, sur une période de 8 mois en 2023, 395 exploitations d'agriculture biologique ont disparu. Ces chiffres traduisent une tendance à la baisse qui risque non seulement de ne pas atteindre les 25% espérés par la Commission européenne, mais qui s'éloigne même des 9,9% actuels.

### Des mesures plus favorables pour stimuler la demande des produits biologiques

#### • Favoriser la consommation des produits biologiques

Les parties prenantes appellent à un cadre juridique favorisant une transformation profonde du mode de consommation alimentaire et une sensibilisation des consommateurs. Comme le précise Jan Plagge (IFOAM), l'UE doit réussir à prouver que «l'agriculture biologique n'est pas une question de luxe ou de richesse, mais bien une question de santé et d'alimentation durable».

#### • Rendre l'agriculture biologique plus compétitive

La transition vers une agriculture biologique doit garantir une viabilité économique en évitant de réduire le prix des produits issus de cette agriculture. Lone Andersen, du COPA-COGECA, estime que l'agriculture

biologique doit être un bon business pour l'agriculteur et lui apporter une bonne rentabilité. Pour cela, elle mise sur la durabilité, l'innovation et un marché compétitif développé.

Dans le droit fil de cette idée, Peter Schmidt (Comité européen économique et social) sollicite des institutions européennes des incitants fiscaux qui permettraient d'une part aux agriculteurs d'entrer dans le processus de transition, et d'autre part aux consommateurs de se tourner naturellement vers des produits biologiques.

#### • Couvrir et impliquer l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement

Henri Delanghe souligne qu'il est également important que le cadre juridique implique l'ensemble des acteurs de la chaîne d'approvisionnement, y compris les détaillants et les grossistes. Ils ont en effet un rôle à jouer dans la mise en vente des produits biologiques.

### Une prise de conscience politique comme étape préalable nécessaire

Les politiques qui entourent la stratégie Farm to Fork sont certes ambitieuses; mais ne serait-il pas plus judicieux de se doter de politiques plus adaptées aux revendications des parties prenantes pour rendre l'agriculture biologique davantage accessible aux consommateurs et aux producteurs?

Martin Dermine regrette l'absence d'impulsion politique réelle pour faire de l'agriculture biologique une pratique plus répandue. C'est pourtant par là qu'il faut commencer: les élections de juin sont en ce sens un catalyseur pour l'avenir de l'agriculture biologique.



1. European Environment Agency, "European Union 8th Environment Action Programme – Monitoring report on progress towards the 8th EAP objectives 2023 edition", p. 71.  
2. [https://agriculture.ec.europa.eu/farming/organic-farming/organic-action-plan\\_en](https://agriculture.ec.europa.eu/farming/organic-farming/organic-action-plan_en)  
3. <https://www.eea.europa.eu/en/analysis/indicators/agricultural-area-used-for-organic>





## « REGRETTABLE, CETTE RELATION AVEC L'ADMINISTRATION »

Fin 2017, Henry et son frère Georges (ndlr: prénoms d'emprunt) entament les démarches pour reprendre la ferme familiale, eux qui étaient jusqu'alors aidants sur l'exploitation. Pour ce faire, les deux frères sollicitent des aides à l'installation et à l'investissement (anciennement ADISA). Les deux frangins disposent chacun d'un projet de développement de la ferme familiale, comme il est d'usage à l'époque pour introduire une demande d'aides. Une demande qui signe le début d'un véritable parcours du combattant pour la ferme.

C'est dans la maison de la ferme familiale qu'Henry nous reçoit, en compagnie de son papa, pour nous conter le chemin semé d'embûches qui s'est tracé devant eux suite à la demande d'aides. Devant lui, Henry tient une farde qui reprend tout ce parcours. Cette dernière, aussi épaisse qu'un dictionnaire, témoigne de la complexité et du poids de toutes ces démarches.

### 2 reprises, 1001 soucis

« Pour faire les choses dans les règles de l'art directement, nous avons constitué nos dossiers de demande d'aides, mon frère et moi, avec l'aide du CGTA et de monsieur Dardenne à l'époque. L'objectif en demandant les aides était d'installer des robots de traite et d'adapter l'étable à ceux-ci » commence Henry. Malgré l'assistance et l'expérience du Centre de Gestion Technique Agricole (CGTA) dans ce type de démarche, « notre dossier a été refusé 5 à 6 fois. Toujours jugé irrecevable, une fois même à cause d'une pièce jointe manquante dans un mail » déplore Henry. Ne voyant pas les choses se débloquer pour obtenir les fonds, Henry et Georges ont lancé les investissements sans plus attendre l'arrivée des aides. « Pour enfin les obtenir, nous avons dû aller à Namur pour défendre le recours qu'on avait introduit. Suite à cela, nous avons eu 3 contrôles sur la ferme. Tout a été passé en revue : les factures, les installations du robot, le contrôle de la présence de l'affiche mentionnant les aides européennes, le permis d'exploiter, etc. Au final, après de nombreuses embûches, nous avons chacun reçu notre première tranche d'aides. Cela revenait à deux fois 52.500€ » conclut Henry.

### Un simple courrier

En aout 2023, alors qu'ils attendent le paiement de la dernière tranche des aides, Henry et Georges reçoivent un courrier de la part de l'administration. Une simple enveloppe au sceau du Service Public de Wallonie (SPW) dans laquelle se trouve une nouvelle qui leur tombera sur la tête comme une épée de Damoclès : l'administration leur réclame le remboursement de plus de 160.000€ des aides qu'ils avaient reçues. « C'était très clair pour moi, il était hors de question qu'on paie 1€ de ce qu'on nous demandait de retour. Et imaginez-vous, cette nouvelle a été envoyée par un simple courrier, même pas une lettre recommandée! Ce courrier aurait pu se perdre dans les méandres de la distribution, ne jamais nous parvenir et qu'en aurait-il été du délai pour le recours dans ce cas ? » interroge Henry, non sans un certain dépit.

### L'inattention peut se payer cash

« Depuis 2020, l'administration était particulièrement attentive à ce que les permis d'exploiter soient en ordre. De notre côté, on a fait une erreur

d'inattention car en développant l'exploitation avec les robots de traite, on s'est retrouvés avec trop de bétail par rapport au permis d'exploiter. Mais on s'est tout de suite mis en ordre quand nous l'avons remarqué » souligne Henry. « Et c'est à cause du permis d'exploiter qu'ils nous sont tombés dessus... » souffle-t-il. Mais notre agriculteur n'est pas de ceux qui se laissent abattre.

### « Un peu de tolérance serait bienvenu »

« On ne s'est pas laissé faire. Cette décision de nous faire rembourser les aides, elle représentait tout de même pas loin de 200.000€ car nous n'allions pas non plus toucher notre dernière tranche. Et cette somme, elle mettait clairement la viabilité de la ferme en jeu » continue Henry. La famille a ainsi pu compter sur l'aide du CGTA pour préparer son recours contre cette décision. Le Service juridique de la FWA fut également appelé en renfort : « Nous avons préparé l'entrevue du recours avec Madame Trussart (ndlr: juriste à la FWA) et Monsieur Dawance (ndlr: Directeur du CGTA). Nous nous sommes donc tous

Anne-Laure Michiels

retrouvés devant l'administration en novembre dernier pour défendre notre dossier. Vous êtes déjà allée à Namur ? C'est très froid comme ambiance. Grosso modo, j'explique toute la situation et notre bonne foi : nous nous sommes mis en ordre dès le problème du permis d'exploiter identifié, preuve à l'appui. Le but était de faire prendre conscience que l'erreur ne venait pas que de nous. L'administration avait eu le permis d'exploiter en main et n'avait rien remarqué. Chacun doit prendre ses responsabilités et en l'occurrence, ils auraient pu mettre la ferme sur la paille » regrette Henry.

### Dénouement positif mais partiel

« Après cette audience à Namur, la bonne nouvelle est tombée en avril. Nous ne devons finalement pas rembourser cette somme. Par contre, nous n'avons pas encore vu la couleur de la dernière tranche due pour

« Tout ce que les agriculteurs demandent, c'est du dialogue et de la flexibilité. C'est ça la simplification administrative que l'on demande aussi. »

autant. Et en plus de cela, nos aides PAC sont pour l'instant retenues aussi, à cause du dossier d'aides qui était en attente » déclare Henry. Si ce dénouement est positif, il n'en reste pas moins que les sommes dues sont conséquentes

et qu'elles sont toujours en attente. Si nos agriculteurs sont avant tout soulagés et heureux du dénouement de leur dossier, ils déplorent réellement la qualité de la relation avec l'administration : « dès le départ, on

## « Remercier le CGTA et le Service juridique »



Si ce recours fût un succès pour notre famille d'agriculteurs, c'est grâce au « travail d'équipe. Ils ont été fort actifs. C'est

vraiment ensemble qu'on a réussi à gagner. Si on avait été seuls, ça aurait été une autre histoire. Mais encore une fois, c'est vraiment dommage qu'on doive en arriver là. Si nous avons simplement été notifiés qu'il fallait mettre le permis en ordre, tout ceci n'aurait pas eu lieu d'être car nous nous serions mis en ordre directement, comme nous l'avons d'ailleurs fait. C'est vraiment triste, ça n'encourage pas les jeunes à se lancer »

s'est entouré du CGTA pour remplir le dossier dans les règles de l'art. On a observé tout du long une espèce de rapport de force entre l'administration et les agriculteurs ainsi que les organismes qui les accompagnent. C'est vraiment regrettable... Nous sommes de moins en moins d'agriculteurs, qui plus est de jeunes agriculteurs et ce type de situation c'est tout simplement décourageant. Pourtant, si le dialogue était instauré entre toutes les parties prenantes, le travail de tout le monde serait plus simple. Tout ce que les agriculteurs demandent, c'est du dialogue et de la flexibilité. C'est ça la simplification administrative que l'on demande aussi » termine Henry.

## JOURNÉE DE L'INSTALLATION

Le RDV de ceux qui veulent concrétiser leur projet d'installation en agriculture ou en horticulture

27  
juin 2024  
de 8h30 à 16h

FWA  
Chaussée de  
Namur, 47  
5030 Gembloux

- |       |  |
|-------|--|
| 9h00  | Mot d'accueil et démarches à l'installation<br>Clémence Guillaume (FWA)      |
| 9h45  | Les formes juridiques de l'exploitation<br>Laura Lahon (FWA)                 |
| 10h45 | Les All et autres sources de financement<br>Christian Dawance (CGTA)         |
| 12h   | Pause  |
| 13h   | Les accords familiaux lors d'une reprise de ferme<br>Etienne Beguin, Notaire |
| 14h   | Pistes de réflexion sur la coopération en agriculture<br>Do It Coop          |
| 15h   | Focus sur les CUMA et SCTC<br>Laura Lahon (FWA)                              |
| 15h35 | Diversifier ses filières de production<br>Diversiferm                        |
| 16h15 | Verre de l'amitié  |



Inscriptions obligatoires pour le mardi 25 juin 2024 (midi) :  
goferme@fwa.be

Financé par le Plan de Relance de la Wallonie



# L'hymne de nos campagnes

COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE

## UN ACCORD

POUR PRÉSERVER LA SURFACE AGRICOLE EN COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE

À l'instar de ce qui s'est fait au niveau régional et fédéral, les organisations agricoles reconnues en Communauté germanophone (CG), VDL (Boerenbond germanophone), Grüner Kreis ainsi que la Section régionale germanophone de la FWA ont déposé auprès du Gouvernement germanophone un cahier de revendications portant essentiellement sur la compétence exercée depuis le 1er janvier 2020 par la CG en matière d'aménagement du territoire. Les négociations, en cours depuis le 20 février 2024, ont abouti ce mercredi 29 mai à la signature d'un accord entre les organisations agricoles et le ministre Antonios Antoniadis, en charge de l'aménagement du territoire.



André Ledur, Conseiller Lait Conseil, Analyse et Politique (CAP)

L'accord prévoit un ensemble de mesures qui seront mises en œuvre en différentes étapes. Une circulaire ministérielle contenant des instructions sera publiée avant la fin de cette législature, à l'attention des fonctionnaires des neuf communes germanophones en charge de l'urbanisme ainsi que du service de l'aménagement du territoire du Ministère de la CG afin de préciser la manière dont il convient de gérer les dossiers en matière d'énergies renouvelables et les projets de construction en zone agricole. Cette circulaire ministérielle s'appuie sur l'avis du Conseil économique et social de la Communauté germanophone et concerne les demandes suivantes:

### Extension sur la zone agricole

Pour les nouvelles implantations d'entreprises dans les zones industrielles et commerciales, toute expansion future dans la

zone agricole adjacente ne sera plus possible. L'entrepreneur investira en toute connaissance de cause, étant entendu qu'aucune exception au plan de secteur ne sera tolérée. Cette disposition figurera explicitement dans le permis d'urbanisme. Pour les implantations existantes, une seule extension ponctuelle pourrait être acceptée à titre exceptionnel, après quoi la même condition s'appliquera pour les nouvelles implantations, à savoir qu'aucune nouvelle expansion dans la zone agricole ne sera tolérée sous réserve d'exceptions.

### Installations de production d'énergie renouvelable

La construction de systèmes photovoltaïques à grande échelle destinés à produire de l'électricité dans un but lucratif est interdite dans toutes les zones non destinées à l'urbanisation, y compris les zones agricoles. La construction d'installations photovoltaïques en zone agricole ne sera possible que dans des cas exceptionnels pour les besoins propres des agriculteurs ou des entreprises, et

moyennant le respect de la priorisation suivante:

- 1) Tout d'abord, toutes les zones de toiture concernées doivent être équipées;
- 2) Puis toutes les surfaces scellées fermées (par exemple le toit d'un parking);
- 3) Et ensuite seulement les espaces ouverts (sous conditions strictes).

Si des espaces ouverts doivent être envisagés, l'avis favorable du ministère de l'Agriculture sera requis. De plus, tous les abris doivent être facilement démontables et construits avec des matériaux durables afin qu'il n'y ait pas d'effet négatif à long terme sur le sol.

Concernant le petit éolien, les projets de construction d'éoliennes n'étaient jusque-là pas traités en CG, faute de lignes directrices claires. Le principe de base suivant s'applique désormais pour des éoliennes avec une hauteur de mât maximale de 24 mètres: dans les zones agricoles, la distance maximale de l'éolienne au bâtiment agricole le plus proche est égale à la hauteur totale de l'éolienne (mât + pale de rotor). Toutefois, si l'emplacement s'avère inadapté pour des raisons techniques, cette distance pourra alors être doublée.

### Implantation des bâtiments agricoles

L'implantation des bâtiments agricoles doit généralement répondre à des considérations techniques, parfois non conformes à des règles



urbanistiques (orientation/aligement...). Lors de la construction de bâtiments agricoles en zone agricole, des explications structurelles concernant l'orientation du bâtiment pourront être fournies afin que celles-ci puissent être prises en compte et analysées lors du traitement du dossier.

### Fonds de durabilité

Le principe de la création d'un fonds de durabilité lors de modifications des plans de secteur a déjà été inscrite dans un décret. Les modalités de mise en œuvre de ce mécanisme doivent encore être rédigées et adoptées prochainement. Ce décret vise à préciser qu'en cas de modification du plan secteur, les terres agricoles ne pourront jamais être compensées par un versement au fonds de durabilité. Seule une compensation planologique équivalente est autorisée.

### Réforme de l'aménagement du territoire

Certaines revendications qui n'ont pas pu être rencontrées devront être examinées plus en profondeur et en concertation avec les acteurs concernés au cours de la prochaine législature.

## L'AGENDA de l'animation

Jeudi 13 juin

**SL LENS-ENGHIEN**

Séance d'information «Permis d'environnement: qu'est-ce que c'est? Suis-je concerné? Dois-je le renouveler?» avec Lucie Hoebeke et Gaëtan de Halleux (CGTA) à 19h30 à l'Administration Communale de Lens (Place de la Trinité 1, Lens). Ouvert à tous.

Vendredi 14 juin

**SL WAVRE-PERWEZ**

Souper annuel de la section dès 19h à la salle «Le Fenil» (Rue de la Cure 15, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert). PAF: 65€/pers. vins compris, sur BE23 1030 1195 2791. Réservation avant le 1er juin auprès de Dominique Lebrun 0475/69.86.80 ou Eddy Gillis 010/84.42.13.

Mercredi 3 juillet

**SR BRABANT ET SL WAVRE-PERWEZ**

Séance d'information «La transmission, un long fleuve (pas toujours) tranquille: se préparer à la transmission, les démarches à l'installation et les aides All », présenté par Olivier Devalckeneer, Clémence Guillaume et Christian Dawance (FWA et CGTA), à 20h à la FWA (Chaussée de Namur 47, 5030 Gembloux). Ouvert à tous.

PROVINCE DE LIÈGE

## LIMONT BLANC...

SUR LE TOIT DES GLACIERS LIÉGEOIS

Ronald Pirlot

Le Concours du meilleur glacier organisé par la Province de Liège – et plus précisément sa très active Cellule d'accompagnement des producteurs locaux – a livré son verdict. Le gagnant est l'artisan glacier Pascal Pontone, du Limont Blanc basé à Limont (Donceel). Une enseigne qui possède également un salon de dégustation à Waremme. Il devance Benjamin Vanderheyden (Hugo Srl à Visé) et Didier Timmers (Srl Didier Timmers) à Liège.

À travers la mise en lumière du savoir-faire des producteurs de glace, ce concours consacre également l'excellence des produits locaux, à commencer par le lait. Lequel permet d'atteindre ce niveau qualitatif qui fait la joie des papilles gustatives... Sans oublier les fruits qui

donnent aux glaces leur goût aromatique.

À noter que le gagnant, au-delà de pouvoir pavoiser le titre de «Meilleur glacier de la province de Liège» sur sa devanture, se voit également offrir la possibilité d'occuper, gratuitement, un stand sous le chapiteau de la province de Liège lors de la prochaine Foire agricole de Battice.

Reste à espérer que le temps maussade de ces dernières semaines pourra rapidement faire place à une chaleur davantage encline à la dégustation de produits glacés. Histoire de prendre toute la mesure des talents locaux qui réussissent à magnifier les produits agricoles.



PROVINCE DE LUXEMBOURG

## OLIVIER HOUARD :

« LA DIVERSIFICATION, C'EST MA BOUÉE D'OXYGÈNE »

Une boucherie à la ferme, un restaurant, un magasin de terroir, un gîte 18 places et 4 chambres d'hôtes, le tout à côté d'une exploitation bovine de plus de 200 bêtes : bienvenue à la Ferme Houard de Bomal-sur-Ourthe ! Rencontre avec Olivier Houard, un homme qui a fait rimer exploitation agricole avec diversification, pour le plus grand plaisir des touristes et des amateurs de bonnes viandes.



C'est à l'occasion du lancement de la nouvelle campagne de l'APAQ-W que nous rencontrons Olivier Houard chez lui, à la Ferme Houard de Bomal-sur-Ourthe. Un choix de lieu tout sauf anodin pour l'Agence Wallonne de Promotion d'une Agriculture de Qualité : chez les Houard, la diversification, c'est une évidence ! Avec un restaurant, une boucherie à la ferme, un magasin, un gîte touristique et 4 chambres d'hôtes, le tout aux côtés d'une

exploitation bovine de plus de 200 bêtes, on a rarement le temps de s'ennuyer dans la vallée de l'Ourthe. « Tout commence quand la vache folle nous est tombée dessus, nous raconte l'agriculteur de Bomal. Il fallait réduire le coût des intermédiaires pour survivre... J'ai décidé de m'en passer ! On s'est tournés vers les colis de viande. » C'était en 1999... Le début d'une vraie histoire d'amour entre l'éleveur et un secteur de la diversification qui lui était pourtant bien inconnu.

« Ensuite on a ouvert le gîte, pour valoriser notre patrimoine puisque la ferme est classée. Puis le restaurant, en 2007, car les touristes nous demandaient toujours où aller manger sans spécialement vouloir aller à Durbuy. De là, on a commencé l'élevage d'Aubrac car nos clients voulaient parfois goûter autre chose que du BBB... Et si je dois mettre quelque chose de plus à la carte, je veux l'élever moi-même ! Alors on a choisi l'Aubrac et ça fait 5

Florian Mélon

ans maintenant qu'on en élève aux côtés des quelque 200 Blanc Bleu Belges de notre élevage. » Ajoutez à cela un magasin de terroir et 4 chambres d'hôtes et vous obtiendrez un bref aperçu de la Ferme Houard... Avant chantier !

« Ce que les agriculteurs font, c'est magnifique. Il faut le montrer » Olivier Houard est un véritable convaincu de la diversification. Cette manière de faire, c'est sa bouée d'oxygène, son agriculture à lui. « C'est très important de montrer le travail qu'on fait et les résultats qu'on a. On veut faire de la qualité, il faut le montrer. Trop d'agriculteurs font de super produits mais ne les montrent pas assez. Pourtant, ce qu'on fait, c'est magnifique ! Et ça nous permet de sortir de notre bulle, de rencontrer des gens qui découvrent notre



agriculture, qui nous posent des questions, qui se rendent compte qu'il ne faut pas aller bien loin pour découvrir de bons produits ! »

Et quand on lui parle d'avenir, c'est comme si on avait ouvert la boîte de Pandore de la diversification avec l'éleveur de Bomal : « Ici, on a l'atelier d'un côté de la ferme et le magasin de l'autre. On va rassembler tout ça, créer quelques logements, peut-être faire un salon de dégustation de produits locaux, faire des visites de la ferme... J'aimerais faire des dégustations de viandes et de bières à l'aveugle aussi... Ça va nous permettre d'accueillir encore plus de personnes pour leur faire découvrir notre exploitation et l'agriculture wallonne ! » Et quand on lui demande pourquoi en faire toujours plus, sa réponse est évidente : « Parce qu'on aime ça ! »

PROVINCE DE LIÈGE

## L'HUILE DE NOISETTE DE VERLAINE

MEILLEURE HUILE AU MONDE!

A peine est-elle officiellement née que l'huile de noisette de la Ferme Leclercq, située à Verlainne, a décroché la première place du prestigieux Concours international des huiles du monde de Paris. Une délicieuse surprise pour son concepteur, André Leclercq, qui entend maintenir cette production complètement artisanale dans le domaine du plaisir.



L'huile de noisette de la Ferme Leclercq a été couronnée meilleure huile du monde

Pour un coup d'essai, c'est un coup de maître. « Plutôt un coup de chance ! », rigole André Leclercq avec humilité. L'huile de cet agriculteur de Verlainne vient en effet de connaître les honneurs du Concours international des huiles du monde de Paris, en décrochant ni plus ni moins que la 1ère place. Une reconnaissance prestigieuse qui sonne comme un fameux encouragement pour André... dont il s'agissait de la première cuvée puisque la commercialisation de cette huile a débuté en 2023!

« Ayant beaucoup de noyers dans mes prairies, j'avais l'habitude de vendre des noix. Un jour, un particulier m'a dit qu'il produisait son huile avec la quantité achetée. L'idée a percolé dans ma tête d'en faire moi-même ». L'agriculteur se prend au jeu et procède à quelques essais qu'il fait goûter à ses proches.

Ronald PirLOT

« Et il n'y a eu aucun décès » plaisante-t-il.

Il persévère, achète du matériel et étend sa démarche de valorisation des noix présentes en nombre dans ses prairies, en faisant de même avec un imposant noisetier et à ses petits « frères » qui ont poussé çà et là. Parallèlement, il entreprend les démarches auprès de l'AFSCA pour se mettre en conformité et ainsi pouvoir commercialiser sa production.

### Primée à l'aveugle

Dès l'agrément reçu, en 2023, il produit une centaine de bouteilles, dont une qu'il envoie au Concours mondial de Paris. Avec la seule ambition d'obtenir une cotation pour savoir s'il est dans le bon. A sa plus grande joie, son huile de noisette dégustée à l'aveugle, remporte le premier prix et est consacrée meilleure huile du monde, devant des concurrentes venues d'Italie, de France, de Russie, de Taiwan... Pour l'agriculteur, cette activité

constitue un plaisir. « Et j'entends que cela le reste, même si ça me prend quand même du temps ». Car tout est fait sur place, de la casseuse à la presse puis la trieuse... Une production qui n'engendre aucun déchet puisque les coquilles sont utilisées comme allume-feu et la matière sèche obtenue après pressage sert à la fabrication du pain.

L'huile de noisette, renommée pour ses vertus antioxydantes, entre principalement en lice pour l'assaisonnement des salades. « En Belgique, ce n'est pas encore très répandu ». Fort de son prix, gageons que la donne changera. « Pas trop vite, je n'arrive déjà pas à suivre comme ça » s'amuse André, dont le ton badin dissimule pudiquement un légitime sentiment de fierté.

# EMBARQUEZ EN CABINE PREMIERE CLASSE

## À BORD DES T5 ET T6 DE JOHN DEERE

John Deere vient d'annoncer l'arrivée de sa nouvelle cabine de 3,68 m<sup>2</sup> d'espace sur les moissonneuses-batteuses des séries T5 et T6, soit huit modèles au total.



La dernière gamme de moissonneuses-batteuses des séries T5 et T6 embarque désormais la cabine de la célèbre X9.

Sous le capot, le moteur offre différentes puissances selon sa cylindrée, variable en fonction du modèle : jusqu'à 305 ch pour le bloc de 6,8 l de cylindrée installé sur la T5 400, à 466 ch pour le moteur JD9X de 9 l qui est installé sur le fleuron de la gamme T6, la 800. Pas d'évolution quant au carburant, la marque qui travaille pourtant sur des motorisations alternatives semble ne pas être prête à tourner la page du bon vieux diesel. Notons cependant que tous les moteurs JD9X gèrent leur régime en vue de renforcer le rendement énergétique tout en réduisant leur vitesse de rotation lors du déplacement sur route et quand la machine s'arrête aux intersections ou aux feux tricolores. Bien entendu, ils sont conformes aux exigences du Stage V.

### La récolte en classe affaire

Les ingénieurs se sont concentrés sur le confort de l'opérateur. Désormais,

place à la cabine de leur grande sœur la X9. De quoi offrir un environnement de travail luxueux, comprenant le siège baptisé ActiveSeat II, l'éclairage à Led, l'affichage sur les montants de la cabine et le dispositif anti-poussière électronique de porte. Question commandes, le joystick CommandPro permet à l'opérateur de garder le contrôle de sa monture à portée de main, sans oublier la possibilité de personnaliser les fonctions. Pour les plus geek, la marque installe des fonctions d'agriculture de précision, telles que le récepteur satellite StarFire 7500, l'écran CommandCenter et la connectivité JDLink.

Point de vue performances de la machine, le convoyeur a été conçu avec la même largeur que le reste du canal de récolte, soit 1,67 m de large pour les modèles à 6 secoueurs. L'objectif est d'éviter les zones de rétrécissement, synonymes de réduction de débit. Ceci associé à la

grande surface de battage et de séparation des engins, autant dire que la machine avale les hectares ! Le millésime 2025 embarque aussi des options en matière de maintenance des grains, de capacité de trémie, dont la plus importante atteint 13 500 l (modèle T6), soit un gain de 23 %, et 11 500 l (modèle T5), soit 15 % de plus.

Notons aussi le bec de vis réglable, permettant à l'opérateur de mieux contrôler le chargement de la benne. Un paramètre important face au débit de vidange, qui frôle les 10 t de grains en seulement 10 s, soit jusqu'à 150 l/s. En outre, un dispositif compense la pente jusqu'à 7 % sur la version de base, et jusqu'à 14 % sur l'équipement proposé en option. Sans parler de la technologie HillMaster capable de gérer les inclinaisons jusqu'à 22 %.

L'agriculture de précision n'est pas en reste grâce à l'écran G5Plus CommandCenter, dont le terminal haute définition de 12,8 pouces propose des fonctionnalités intuitives, là encore permettant de mieux contrôler le travail de l'outil. Pour aller encore plus loin, l'agriculteur peut opter pour le moniteur étendu G5Plus, géant plusieurs paramètres en même temps, tels que l'affichage des fonctions de contrôle du véhicule et des applications de précision comme l'AutoPath, le Machine Sync ou encore le Grain Sensing sur l'extension.

La technologie de détection des grains offre des mesures en temps réel de l'humidité, des protéines et de l'amidon, par exemple dans le blé et l'orge, censé permettre de séparer les lots de grains à plus forte teneur en protéines.

Terre-net média

## Pommes de terre : attention, mildiou!

Cette semaine comme les précédentes, le CARAH asbl nous met en garde contre la pression très élevée du mildiou en pommes de terre.

Deux situations possibles sont évoquées par le CARAH:

- **Champ indemne de mildiou:** le traitement de fongicide anti-mildiou préventif est de rigueur pour protéger le feuillage. Un intervalle de 6 jours est préconisé avec le dernier traitement, comme à l'accoutumée.

- **Champ contaminé au mildiou:** un traitement à base d'au minimum 1 molécule active anti-mildiou de type translaminaire, d'une molécule anti-mildiou de type sporicide et d'une dose de cymoxanil. L'opération est à répéter trois jours plus tard. Le mélange de matières actives permettra d'éliminer au maximum les infections subies.

Pour toute question, le CARAH est à votre disposition au 068/264.632 ou à l'adresse [mildiou@carah.be](mailto:mildiou@carah.be).

Brève



### RAVAGEURS EN CÉRÉALES : POPULATIONS DE PUCERONS FAIBLES, LÉMAS PRÉSENTS

#### Observations du lundi 10 juin 2024 :

20 parcelles réparties dans les localités suivantes : Hainaut (Ath, Bury), Brabant Wallon (Houtain-le-Val, LLN, Vieux-Sart), Liège (Hodeige, Pailhe) et Namur (Lonzée, Golzinne, Floreffe, Anthée, Emines, St-Gérard, Clermont, Gembloux (2), Meux, Corroy-le-Château, Thy-le-Château, Foy).

Cette semaine, les populations de pucerons observées restent faibles (avec maximum 4% de plantes avec pucerons). Les insectes les plus visibles cette année sont les criocères (= « lémas »), qui rongent le bout des feuilles, ce qui peut donner l'impression d'un dégât

important. Il reste exceptionnel qu'un traitement insecticide se révèle rentable contre ce ravageur en froment. Veuillez à vérifier localement.

Groupe « Ravageurs », A. Nysten

### CALENDRIER DES PROCHAINES VISITES DE TERRAIN - JUIN 2024

L'ensemble des expérimentateurs wallons présenteront leurs différentes plateformes expérimentales en céréales et oléo-protéagineux durant le mois de juin. Lors de ces visites d'essais, vous pourrez observer le comportement des différentes variétés vis-à-vis des maladies ainsi que leur évolution par rapport à l'année en cours directement sur le

terrain. Pendant ces visites, les expérimentateurs vous communiqueront leurs résultats provisoires recueillis durant la saison et échangeront avec vous leur ressenti de l'année. Le choix variétal est aujourd'hui le premier levier agronomique à utiliser pour raisonner les intrants dans vos parcelles. Si les semis des céréales pour la saison 2025 ne sont pas à l'ordre du jour, leur préparation en observant les variétés sur le terrain est un plus pour réussir la campagne de demain.

Ci-dessous, les dates pour les prochaines visites d'essais.

Plus d'infos directement dans le calendrier des visites disponibles en cliquant ici : <https://tinyurl.com/4m9y7krw>

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le CePICOP  
Mail : [info@cepipoc.be](mailto:info@cepipoc.be) - Tél : 0499/63.99.00 - Site : <https://centrespilotes.be>

Réalisés grâce au concours et au soutien : du SPW-Direction de la Recherche et du Développement, du BWAQ asbl, du CARAH asbl, du CRA-W, du CORDER asbl, de la Province de Liège - Agriculture, de ULG-GxABT, de l'OPA qualité Ciney asbl, de Requasud asbl. Cet avis ne peut être diffusé sans l'accord du CePICOP

Prochain avertissement le 18 juin 2024

### VISITE D'ESSAI TOURNESOL DU CRA-W 17 JUIN 2024

LLe CRA-W organise sa visite d'essai tournesol le lundi 17 juin prochain à 14h dans le cadre du projet SunWall 2.0 (Appui pour la mise en place d'une filière locale d'huile de tournesol en Wallonie, Phase 2). Au programme de cette visite, présentation de la plateforme d'essai tournesol 2024 :

- La culture du tournesol
- Présentation des diverses variétés de tournesol évaluées
- Présentation de l'essai sélectivité des herbicides implanté

Le rendez-vous est donné rue du Liroux, 9, 5030 Gembloux à 14h.

En espérant vous y voir nombreux !

#### Visites 2024 - Céréales - Oléagineux - Protéagineux - V1 quelques précisions et infos suivront

Jour	Date	AB/ AC/ C	Cultures	Heure de début	Institution	Adresse	Ferme	Informations
Lundi	17-juin	C	Visite essais tournesol	14h00	CRA-W	rue du Liroux, 9, 5030 Gembloux	CRA-W	<a href="mailto:c.crevits@cra.wallonie.be">Plus d'infos: c.crevits@cra.wallonie.be</a>
Mardi	18-juin	C	Colza et protéagineux	9h30	CePICOP	rue du Bordia, Gembloux (5030)	Gembloux Agro-Bio Tech -ULg	<a href="mailto:info@cepipoc.be">info@cepipoc.be</a>
Mardi	18-juin	C	Orge brassicole (hiver et printemps) : fumure, variétés, ...	13h30	CePICOP / CRA-W / SoCoPro	Lonzée (5030) Rue de l'Abbaye 46-50 (Se garer dans la drève puis suivre les drapeaux.)	Abbaye d'Argenton - Philippe et Charles Van Eyck	<a href="#">Inscription souhaitée en cliquant ici.</a>
Mardi	18-juin	C	Epeautre et froment	17h	CRA-W	Ohey (5340) : 191, rue de Gesves	Luc Delloy	<a href="https://maps.app.goo.gl/uEetubovB35cCVzN8">https://maps.app.goo.gl/uEetubovB35cCVzN8</a>
Mercredi	19-juin	AC	Festival A <sup>2</sup> C Greenotec	Dès 9h	Greenotec	Fexhe-le-Haut-Clocher (4347) : Rue du Village 7	Ferme Freloux	<a href="https://www.festival-acs.be/">https://www.festival-acs.be/</a>
Jeudi	20-juin	AC	Festival A <sup>2</sup> C Greenotec	Dès 9h	Greenotec	Fexhe-le-Haut-Clocher (4347) : Rue du Village 8	Ferme Freloux	<a href="https://www.festival-acs.be/">https://www.festival-acs.be/</a>
Vendredi	21-juin	C	Event de clôture WALOPEA (séminaires et visite essais protéagineux et petites cultures)	9h-16h	CePICOP / CRA-W / Wagralim	Gembloux (5030) : Avenue Maréchal Juin 13 (Auditoire de Biologie Végétale)	Ferme expérimentale de la faculté de Gembloux	<a href="#">Événement de clôture du projet Walopea et état des lieux et perspectives de la filière protéine végétale en Wallonie   Wagralim</a>
Vendredi	21-juin	C	Visite essais CARAH froment et escourgeon (variétés et fongicides)	13h30	CARAH	Ath (7800) : Rue de l'Agriculture 301	Ferme expérimentale et pédagogique du CARAH	
Vendredi	21-juin	C	Visite des essais en froment	14h00	CRA-W	Perwez (1360) : 183, rue de l'intérieur	Etienne Minet	<a href="https://maps.app.goo.gl/WeiTopLiNsq89LN8">https://maps.app.goo.gl/WeiTopLiNsq89LN8</a>
Vendredi	5-juil	AB	1ère édition du Salon Biowall'Innov, salon interprofessionnel technique bio à Assesse	8h30-16h30	Bio-wallonie	Assesse (5330), Chaussée de Marche 2 (50°22'43.6"N 4°59'49.8"E)		<a href="https://www.biowallonie.com/agenda/salon-interprofessionnel-technique-bio-de-biowallonie-2024/">https://www.biowallonie.com/agenda/salon-interprofessionnel-technique-bio-de-biowallonie-2024/</a>

AB: Agriculture Bio - C: conventionnelle - AC: Agriculture de conservation

# LE FESTIVAL DE L'AGROÉCOLOGIE: C'EST DÉJÀ LA SEMAINE PROCHAINE!

Pour sa 4ème édition, le Festival de l'agroécologie organisé par Greenotec se déroulera à Fexhe-le-Haut-Clocher (Ferme de Freloux) la semaine prochaine! La FWA sera présente: rendez-vous ce 19 et 20 juin!



Alice Cousin,  
Projet Res'eau  
Conseil, Analyse et Politique (CAP)

Greenotec, dont l'expertise en agriculture de conservation des sols n'est plus à démontrer, vous présentera ses essais de couverts végétaux. A cette occasion, voici en primeur quelques conseils de greenotec pour semer ces couverts en cette saison 2024, ainsi qu'un retour de l'année 2023.

Cet évènement est communiqué grâce au projet Res'eau, mené par la FWA et financé par la SPGE. Ce projet vise à soutenir et mettre en avant les initiatives agricoles favorables à la protection de l'eau. Plus d'infos sur les actions du projet:

<https://www.fwa.be/reseau>



## En juin: restons couvert

Les couverts végétaux sont généralement perçus comme une obligation réglementaire et une contrainte après la moisson. Chez Greenotec, nous les voyons sous un autre angle: celui de la fertilité des sols et des bénéfices agronomiques. De cette manière, les couverts végétaux deviennent un allier d'une production durable.

L'année 2023, avec l'arrière-saison douce et humide, a permis de beaux développements des couverts. L'objectif de productivité des couverts souvent mis en avant est de 3 tonnes de MS/ha, seuil au-delà duquel nous estimons que les objectifs attendus de ces derniers sont à la hauteur des attentes (diminution de l'érosion, apport d'azote si présence de légumineuse, piégeage de l'azote, structuration du sol, couverture du sol, refuge pour la biodiversité, fertilité du sol, diminution du salissement, production de fourrage...). Un couvert réussi, c'est un investissement rentable!

Une campagne de prélèvement de biomasse sur près de 50 parcelles (on remercie nos courageux stagiaires!) nous a permis de mettre en avant quelques chiffres clés des couverts en 2023 en Wallonie:

- Moyenne de production de biomasse: 3,83 TMS/ha;
- Moyenne azote restitué total: 25 UN/ha;
- Moyenne azote piégé total: 110 UN/ha;
- Les couverts de plus de 3TMS/ha sont semés avant début septembre et ont au moins 3 espèces différentes dans le mélange;
- Les couverts de plus de 6 tonnes de MS/ha sont fertilisés (digestat ou fumier) et sont semés fin juillet.

Ces résultats sont issus de couverts hivernaux (qui restent en place tout l'hiver vivants ou gelés) avant des cultures de printemps et après des céréales, de lin ou de pois.

### Prévoir ses semences des couverts 2024!

La saison des couverts 2024 approche et c'est le bon moment de prévoir ses semences! Des semences prêtes en avance sont la garantie d'une plus grande réactivité après la récolte dans une période déjà chargée. Cela permet aussi de profiter de tarifs avantageux et de prendre le temps de bien faire son mélange. Certaines espèces sont assez «passe-partout» et peuvent être commandées à l'avance (phacélie, avoine, vesces, féverole, tournesol, radis, trèfle d'Alexandrie...). D'autres espèces, plus spécifiques aux conditions météo et à la date de semis (sorgho, nyger, moha, sarrasin, moutarde, seigle...), peuvent être réutilisées l'année suivante en cas de semis trop tardifs à cause de la météo.

C'est aussi le bon moment pour observer les structures de sols afin d'anticiper les travaux nécessaires et déceler d'éventuels défauts de structure et de compaction. En effet les mottes sont encore friables et humides (un peu trop parfois avec cette météo...) et il est aisé d'enfoncer une bêche pour observer son sol. Ce qui n'est pas souvent le cas après la récolte. C'est donc à cette période que l'on observe le mieux son sol avant le semis du couvert. Il est parfois bon de décompacter avant de semer ou même de décompacter dans le couvert quand les conditions sont optimales (souvent en septembre-octobre).

Certains l'ont testé avec succès sur des décompacteurs à dents droites.

Un bon semis conditionne aussi la réussite des couverts, il est en effet dommage d'investir plusieurs dizaines d'euros dans des semences et de les semer sans soin avec un semoir non adéquat. Les levées sont ainsi souvent décevantes. Un faux semis peut être réalisé si les conditions sont assez humides pour gérer les repousses du précédent. En cas de conditions de sol sèches, les faux semis sont à éviter car ils sont peu efficaces, ont tendance à assécher le sol et à compromettre le développement du couvert par la suite. Ce petit schéma simplifié présente les différentes options possibles pour semer ses couverts (non exhaustif):



### Importance de la date des semis!

Le semis direct des couverts est une technique qui fait ses preuves pour les semis de couverts précoces, notamment grâce au maintien de l'eau. Les semoirs de semis direct à dents tirent un peu leur épingle du jeu pour le semis des couverts grâce à une meilleure pénétration en conditions sèches et un meilleur semis en présence de pailles. Outre la méthode de semis, c'est la date de semis qui est importante. Semer tôt ses couverts, c'est maximiser les chances d'avoir un couvert réussi et bien développé. Ce qui confirme nos essais et les parcelles suivies. En cas de conditions sèches, un semis du couvert plus profond (5cm) donne de meilleurs résultats, un roulage (type rouleau cambridge) peut aussi être effectué pour maintenir la capillarité. Dans tous les cas, les semis avant septembre sont à privilégier.

### Quelques exemples de couverts...

- Avant betteraves et légumes  
Tournesol (10kg/ha), radis chinois (2kg/ha), vesce commune (10kg/ha), phacélie (2kg/ha), trèfle d'Alexandrie (3kg/ha) = 64€/ha

- Avant Maïs et pomme de terre  
Colza (2kg/ha), tournesol (10kg/ha), radis fourrager (2kg/ha), vesce (10kg/ha), féverole (47kg/ha) = 73€/ha  
- Entre deux céréales

Nyger (1,5kg/ha), moutarde blanche (1kg/ha), lin (8kg/ha), vesce (10kg/ha), trèfle d'Alexandrie (3kg/ha) = 50€/ha

### Plus d'infos au Festival de l'agroécologie

Nous vous invitons à venir voir beaucoup de ces observations lors du Festival de l'agroécologie et de l'agriculture de conservation à Fexhe-le-Haut-Clocher. Et notamment les vitrines de couverts sur notre stand avec une illustration de l'impact

du tassement sur le développement des couverts (avec profil de sol), l'intérêt des couverts multi-espèces et du semis direct, une vitrine des différences de développements de plusieurs espèces de vesces et bien d'autres choses encore! Mais aussi les démonstrations dynamiques pour la destruction des couverts, les semenciers et firmes présentes...

C'est aussi l'occasion d'assister à des conférences, dont celle de Thibaut Debailleul (Celesta LAB) le 19 juin à 16h sur la matière organique. Il parlera notamment de l'intérêt des couverts pour le sol. Et le 20 juin est programmé un retour d'expérience de 3 agriculteurs (bio, éleveurs et ACS avec cultures industrielles). Et bien plus encore!

Le sujet des couverts végétaux est vaste. Nous proposons régulièrement des formations sur le sujet, suivez-nous sur Facebook ou sur notre site internet pour connaître les prochaines dates!



# LA LUTTE BIOLOGIQUE

## OU L'ART DE CHOYER SES ALLIÉS

Les insectes nuisibles, sources de pertes de rendement et de qualité des cultures, sont des herbivores. Ils consomment les plantes. Mais comme tout maillon de la chaîne alimentaire, ils sont eux aussi consommés par d'autres. Les ennemis de nos ennemis sont alors nos alliés. Encore faut-il bien les connaître et les reconnaître afin de les choyer.

Les ennemis des nuisibles peuvent être des prédateurs, qui consomment leurs proies pour s'alimenter, ou des parasitoïdes, qui pondent leurs œufs dans (ou parfois sur) un hôte dont la larve se nourrira jusqu'à le tuer. Les principaux insectes prédateurs sont les coccinelles, certaines espèces de syrphes, les chrysopes, la majorité des espèces de carabes, les cantharides, les staphylins, ainsi que les araignées. Les parasitoïdes sont en général des micro-guêpes. La lutte biologique dite « par conservation » vise à aménager et gérer l'environnement pour favoriser leur présence et leur action de régulation des nuisibles. Choyer ces alliés revient à leur fournir de la nourriture et des abris, et à ne pas les trahir.

est aussi la ressource alimentaire essentielle des guêpes parasitoïdes avant qu'elles pondent leurs œufs dans leurs hôtes. Pour ces auxiliaires, la présence de fleurs est dès lors indispensable. Néanmoins, toutes ne leur conviennent pas. Ayant des pièces buccales courtes, il leur faut des fleurs au nectar facilement disponible. C'est le cas des Apiacées (Carotte sauvage, Berce, Cerfeuil sauvage, Coriandre), de nombreuses Astéracées (Achillée millefeuille, Grande marguerite, Centaurées, Chicorée sauvage) ou encore du Géranium des Pyrénées et du Sarrasin. Pour les ligneux, c'est le cas des Prunus (Prunelier, Cerisier), des Saules, de l'Erable champêtre, de la Bourdaine, parmi d'autres.

Natagriwal



Fleurs de sureau © Pixabay

développement n'est pas synchrone à celui de proies particulières. Ces auxiliaires peuvent donc être présents dans l'environnement avant même les premières infestations de nuisibles des cultures. Encore faut-il leur fournir des endroits où s'abriter.

### Les abris

Les parcelles cultivées sont par définition des milieux perturbés du fait de l'ensemble des opérations culturales réalisées. Ces perturbations, en particulier le travail du sol, sont défavorables à de nombreux auxiliaires, notamment ceux qui passent l'hiver en dormance, au stade larvaire ou de pupa (ou « cocon »), dans ou à la surface du sol. Ainsi, les habitats pérennes (haies, bandes fleuries ou herbeuses pluriannuelles), ou au minimum non labourées avant l'hiver, verront deux à trois fois plus d'auxiliaires émerger au printemps que les parcelles cultivées sous labour. Par ailleurs, certains auxiliaires (parfois les mêmes) passent l'hiver au stade adulte dans les creux des écorces, dans des litières et amas de feuilles mortes, et bénéficient des lisières forestières et des haies en particulier orientées au sud car plus chaudes. Enfin, ces aménagements représentent des zones refuges aux pesticides.

Plus généralement, en éliminant insectes, plantes et micro-organismes, les pesticides éliminent des maillons essentiels des chaînes trophiques auxquelles les auxiliaires appartiennent. Les herbicides réduisent drastiquement l'abondance et la diversité floristique dans les paysages agricoles, ce qui impacte l'ensemble des auxiliaires se nourrissant de nectar et de pollen à certains stades de leur développement (syrphes, chrysopes, parasitoïdes, et coccinelles accessoirement). Aussi, insecticides et pesticides à large spectre ont des effets néfastes sur l'abondance et la diversité de la faune du sol, qui est une source essentielle de proies alternatives pour les prédateurs généralistes rampant (carabes, staphylins, larves de cantharides).

### Favoriser la lutte biologique : des leviers d'actions soutenus financièrement

Offrir de la nourriture et des abris est possible en aménageant des habitats propices à la biodiversité. C'est le rôle des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) et de l'éco-régime 'Maillage écologique'. Les bandes fleuries pluriannuelles (MC7, rémunérées 2.000 €/ha) sont particulièrement favorables à la préservation des prédateurs et des parasitoïdes. Les haies fourniront aussi des habitats stables, et souvent les premières ressources alimentaires à la sortie de l'hiver si plantées d'essences adéquates. Les jachères mellifères (rémunérées 700 €/ha) complètent la boîte à outils, avec la possibilité de changer leur emplacement en adéquation avec la rotation des cultures (engagement annuel). Les aménagements doivent être des sources d'auxiliaires qui coloniseront les cultures durant les périodes d'infestations de nuisibles, avant de retourner s'y ressourcer ou y passer l'hiver. Favoriser ces allées et venues implique d'allonger les longueurs d'interface, c'est-à-dire les surfaces d'échanges entre l'habitat et la culture. A surface égale, il est donc préférable d'implanter de longues bandes étroites plutôt que des blocs de parcelles fleuries dans des coins de champs. Par ailleurs, il est estimé qu'un aménagement fleuri aura un effet positif sur la lutte biologique jusqu'à environ 30 mètres de celui-ci. Il est donc recommandé d'implanter un aménagement tous les 60 mètres, avec pour conséquence un redécoupage des plus grandes parcelles. Offrir des ressources florales, proies alternatives, et des abris pérennes pour l'hiver via des aménagements en longueur (bandes fleuries, haies) tous les 60 mètres de culture, et leur faire confiance (éviter les insecticides en particulier) ; ainsi pouvons-nous choyer nos alliés et bénéficier de leurs services pour réguler les nuisibles des cultures.



Syrphe porte-plume © Séverin Hatt



Chrysope vert © Séverin Hatt



Carabe dorée © Claude Dopagne



Cantharide © Claude Dopagne

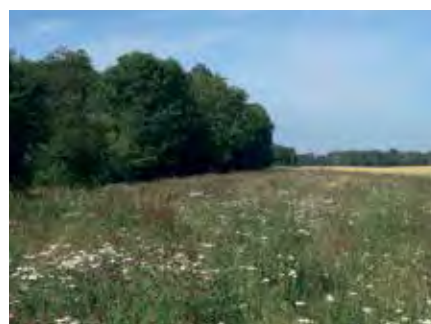


Larves de coccinelle © Séverin Hatt

### Des proies alternatives en attendant

Les larves et les adultes de coccinelles sont, elles, essentiellement carnivores. Leur présence sera donc largement liée à celle de proies. Afin de maintenir les coccinelles à proximité, prêtes à intervenir en cas d'attaque dans les cultures, il est nécessaire de leur fournir des proies alternatives, c'est-à-dire des proies qui ne sont pas des insectes nuisibles des cultures. Certaines espèces de plantes sont particulièrement sujettes à des infestations de pucerons spécialistes de celles-ci pouvant servir de proies alternatives. C'est le cas de différents ligneux : le Sureau, le Frêne, le Sorbier, l'Alisier, et de quelques herbacées telles que les Centaurées. Par ailleurs, certaines plantes cultivées présentent des compatibilités intéressantes. Par exemple, les féverolles et les vesces sont hôtes du puceron noir de la fève (*Aphis fabae*) et du puceron vert du pois (*Acyrtosiphon pisum*), qui ne sont pas problématiques pour les céréales, et peu problématiques pour la betterave puisqu'ils ne transmettent pas les virus responsables de la jaunisse.

Au-delà des coccinelles, la présence de proies alternatives bénéficiera à un panel de prédateurs généralistes. C'est le cas des carabes, des cantharides, des staphylins, et de diverses araignées. Ayant des régimes alimentaires diversifiés, leur cycle de



Parcelle fleurie © Natagriwal

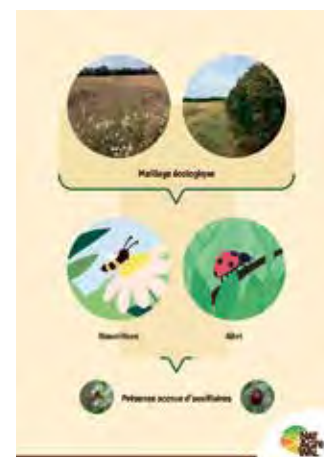
### Les pesticides : un coup de poignard dans le dos

En effet, si la lutte biologique doit servir à se passer de l'usage d'insecticides, les pesticides en général sont largement néfastes aux auxiliaires. Bien que censés cibler les nuisibles, les insecticides peuvent avoir des effets létaux sur les prédateurs et les parasitoïdes. Les herbicides et les fongicides, eux, sont la cause d'effets sublétaux, c'est-à-dire impactant négativement la physiologie et le comportement des insectes. Par ailleurs, les insecticides, en éliminant les nuisibles, anéantissent les proies et les hôtes des auxiliaires. Ces derniers n'ayant plus de ressources dans les champs traités iront trouver de quoi se nourrir et faire leur cycle ailleurs. Ils seront alors absents lorsque les nuisibles reviendront, ce qui tend à accentuer les problèmes et à inciter à traiter de nouveau dans un cercle vicieux.

### Les sources de nourriture

#### Du nectar et pollen

Les syrphes et les chrysopes consomment uniquement du nectar et du pollen au stade adulte, et ce sont les larves (de certaines espèces) qui sont prédatrices, notamment de pucerons. Le nectar



# LE PROJET PRIOR'EAU, UN OUTIL POUR MIEUX DÉFINIR LES ZONES PRIORITAIRES « PHYTO »

Le projet PRIOR'eau du CRA-W permet de fournir un appui à PROTECT'eau dans son accompagnement quant à la bonne gestion des produits phytopharmaceutiques. Grâce à des bases de données de détection des produits de protection des plantes (PPP) au niveau des ressources en eau et des outils d'analyse, des zones prioritaires à démarcher sont définies.

Le Centre wallon de Recherche agronomiques (CRA-W) travaille, en collaboration avec le Service public de Wallonie (SPW), sur l'exploitation de bases de données spécifiques.

se basant sur leur présence dans les eaux. En fonction de la fréquence de détection et les concentrations rencontrées dans les ouvrages au sein des deux réseaux, certaines mo-

Pour le CRA-W, par PROTECT'eau

ci est susceptible d'être complétée chaque année en fonction des nouvelles détections et de la dynamique d'évolution.

## Des zones d'action précises

Sur base de cette liste (substances actives et métabolites associés), des zones prioritaires sont définies autour des points contaminés. Ces zones correspondent aux zones de prévention rapprochées et éloignées (zones IIa et IIb) ou aux zones d'alimentation de captage lorsqu'elles sont définies. Elles permettent d'identifier les parcelles les plus contributives aux contaminations enregistrées. Les conseillers PROTECT'eau peuvent ainsi cibler les parcelles sur lesquelles ils doivent concentrer leurs efforts.

## Des cartes de chaleur comme guides

Les scientifiques produisent des résumés opérationnels, issus des résultats de leurs analyses. Ils présentent, entre autres, des tableaux sous forme de carte de chaleur où les concentrations sont représentées par gradient de couleur. Ces tableaux seront utilisés pour orienter les actions de terrain, mais aussi pour construire l'argumentaire des conseillers. Ces derniers devront prendre également en considération les dynamiques de détection. En effet, un ouvrage peut présenter une faible concentration en une substance active mais récurrente, ou a contrario une concentration préoccupante mais sporadique.



## Retour sur les premières avancées en 2023 et les perspectives

La première étape de ce projet PRIOR'eau a été la prise en main des différentes bases de données (CALYPSO pour les masses d'eau souterraines et AQUAPHYC pour les masses d'eau de surface) et leurs traitements en collaboration avec les services du SPW pour une exploitation concertée. Un premier tour de la bibliographie, pour analyser comment d'autres chercheurs et autorités ont abordé la thématique, a permis au CRA-W d'orienter sa démarche. Suite à ces recherches, différentes méthodologies, pour la mise en place de zones prioritaires, ont été réfléchies et testées. Grâce aux premiers résultats générés, les conseillers de PROTECT'eau vont pouvoir concentrer leurs efforts sur les eaux souterraines où une pollution est en cours, avant qu'elle ne porte atteinte à leur potabilité.



Ces sources d'information recensent les détections de produits phytopharmaceutiques (PPP) dans les eaux souterraines et de surface. PRIOR'eau vise à identifier et à surveiller les zones où les concentrations en produits phytopharmaceutiques sont entre 30 et 75 % de la norme de potabilité fixée à 100 ng/l (les seuils mentionnés sont tels que définis dans le Code de l'eau wallon). Le but de l'outil est préventif et permet d'agir localement avant que la situation n'affiche une tendance négative pouvant aller jusqu'au dépassement de cette norme. L'identification des PPP problématiques dans une zone donnée permet de cibler les cultures et parcelles où les conseils devront être délivrés prioritairement. Les conseillers PROTECT'eau, œuvrant pour la protection de la ressource en eau, bénéficient ainsi d'un support complémentaire pour l'accompagnement des agriculteurs.

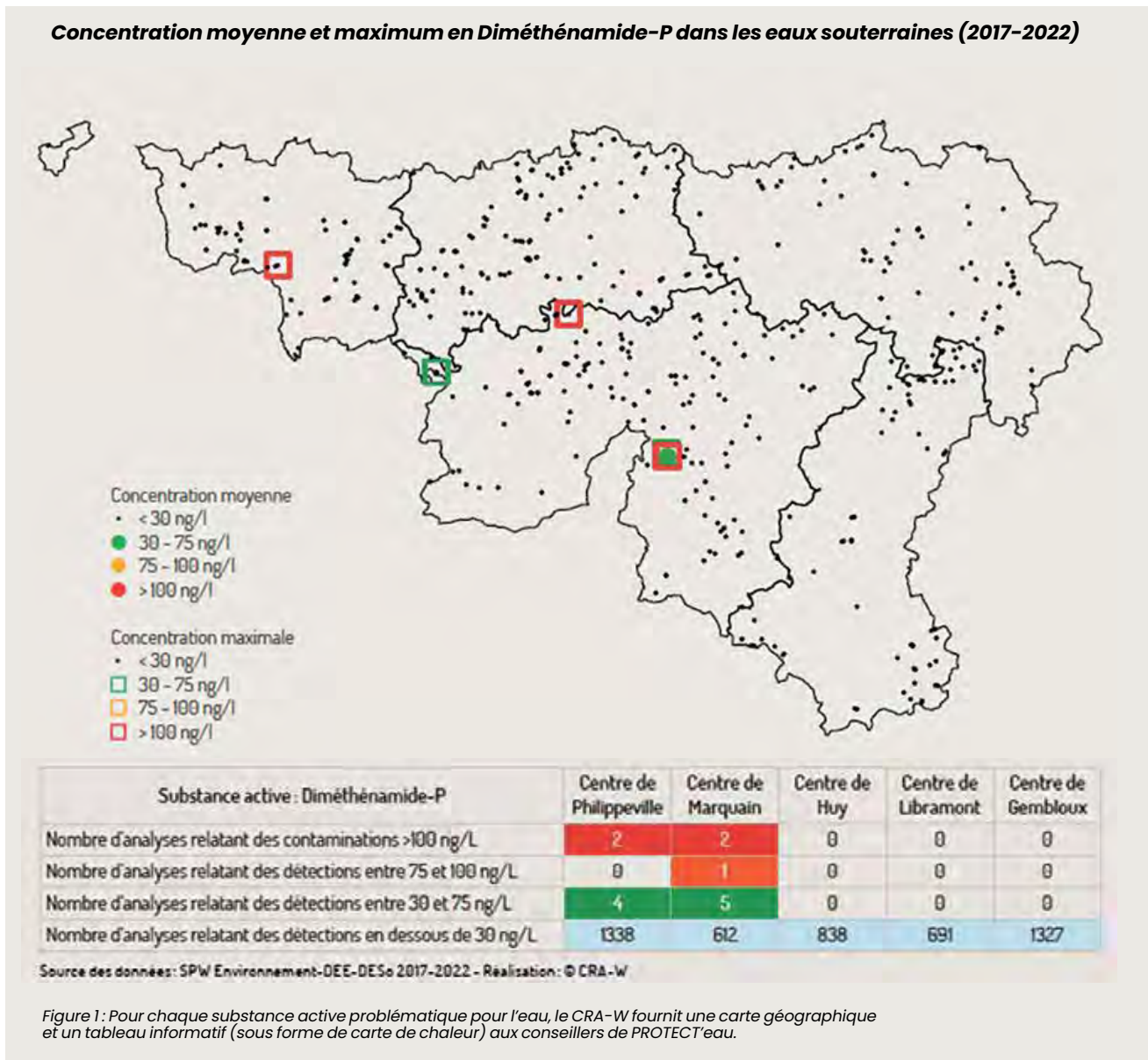
lécules feront l'objet d'une attention particulière. La situation dans les pays limitrophes est aussi prise en compte pour déterminer la liste des substances actives à cibler. Celle-

## Un large échantillon

Sur l'ensemble de la Wallonie, c'est près de 1 000 points d'échantillonnage d'eau qui sont analysés. Le réseau DCE (Directive-Cadre sur l'Eau) est un réseau de surveillance mis en place par la Région wallonne pour répondre aux exigences de l'Europe. Il est composé de 397 points d'échantillonnage pour les mesures de l'état chimique des masses d'eau. Le réseau dit « additionnel » est composé d'ouvrages dans lesquels des analyses sont également effectuées, mais moins fréquemment et dont les résultats ne servent pas à l'établissement de l'état de l'environnement wallon.

## Des matières actives ciblées

Les bases de données sont traitées afin de mettre en évidence les substances actives ou les métabolites potentiellement problématiques, en





# QUELLE RENTABILITÉ

## POUR LES EXPLOITATIONS BOVINES VIANDEUSES BIOLOGIQUES EN WALLONIE?

(Chiffres de 2022)

*La Semaine Bio de juin 2024 est l'occasion pour le Service public de Wallonie Agriculture, Ressources naturelles et Environnement, de mettre en lumière un secteur qui a connu une croissance significative ces dernières années: l'élevage bovin biologique viandeux. Il représente en effet un pilier important de l'agriculture régionale, malgré les défis économiques persistants.*

SPW

La Wallonie compte un peu plus de 2.000 exploitations certifiées en agriculture biologique, soit 16 % de ses fermes. Elles détiennent un cheptel global d'environ 47 000 vaches, avec une augmentation de 7 % en 10 ans, soit environ 1.700 têtes supplémentaires (BioWallonie, 2023).

L'élevage bovin viandeux, en production biologique, contribue à la diversification et à la durabilité du secteur agricole. Comprendre la dynamique économique permet d'évaluer la viabilité des exploitations et d'appréhender les défis et opportunités auxquels sont confrontés les éleveurs, permettant ainsi d'orienter les politiques agricoles et les pratiques d'élevage pour assurer la pérennité de leur exploitation.

### Des revenus plutôt faibles

Malgré un chiffre d'affaires qui s'améliore ces dernières années, l'augmentation des charges ne permet pas de dégager un revenu élevé.

Le marché de la viande bovine, moins sujet à la volatilité que celui du lait, est généralement perçu comme plus stable, engendrant moins de fluctuations brusques. Malgré cette relative stabilité, le secteur fait face à des défis per-

sistants depuis plusieurs années. Même si l'année 2022 a été plutôt bonne pour l'ensemble du secteur agricole belge, avec des prix plus favorables, les revenus des éleveurs de bovins viandeux demeurent souvent faibles, y compris pour ceux qui se sont tournés vers des méthodes de production en agriculture biologique. Cette situation souligne les difficultés structurelles auxquelles sont confrontées les exploitations spécialisées en viande bovine depuis de nombreuses années.

Depuis 2020, le chiffre d'affaires (ou produits) des exploitations biologiques bovines par unité gros Bétail (UGB) a augmenté. Il provient essentiellement de la valorisation de la viande (775€/UGB, soit 39% du produit) et des aides (741€ soit 38% du produit). Sa rentabilité économique révèle, en effet, une dépendance significative des aides gouvernementales. Ces exploitations reçoivent des aides spécifiques pour les exploitations biologiques ainsi que des primes à la vache viandeuse, qui sont plus élevées que celles à la vache laitière. A partir de 2016, les charges n'ont cessé d'augmenter: charges de structure (+11%), charges opérationnelles (+40%), principalement en raison de l'augmentation du coût des aliments. Elles limitent donc toujours la capacité des éle-



veurs à dégager un revenu décent. Si on soustrait des produits, les charges, on obtient le revenu agricole qui doit permettre à l'exploitant et à sa famille de se rémunérer sur une année ainsi que d'investir pour le futur de son exploitation. En 2022, ce revenu dépasse nettement la moyenne des années précédentes (624€/UGB ou encore 50.000€/exploitation), qui tournait autour de 36.500€/exploitation, et ce, grâce à des prix payés pour la viande en nette hausse malgré un contexte en tension. Toutefois, ce revenu demeure sensiblement inférieur aux 85.000€/exploitation

obtenus en moyenne en 2022 par les exploitations biologiques wallonnes.

### Opter pour la maîtrise de la production

Une approche proactive et maîtrisée est donc nécessaire pour renforcer la durabilité économique des exploitations. Les exploitations qui génèrent les revenus les plus élevés tendent à adopter certaines pratiques qui optimisent la santé et la productivité de leur troupeau: gestion de la santé animale et des conditions d'élevage, choix de races spécifiques.

La Semaine Bio 2024 offre, en définitive, une excellente opportunité pour les consommateurs d'apprécier la qualité et la saveur des produits bovins biologiques locaux et de soutenir tout un secteur qui joue un rôle crucial dans la promotion de l'agriculture durable et la protection de l'environnement.

Les chiffres communiqués dans l'article et le document d'analyse sur le site, proviennent du réseau de comptabilités de la Direction de l'Analyse Economique Agricole (SPW-ARNE, DAEA - DEMNA). Ce réseau encadre annuellement environ 400 exploitations wallonnes. Grâce à la collaboration avec les agriculteurs, la DAEA peut jouer son rôle d'observatoire économique de l'agriculture et assurer les rapports au niveau fédéral et européen.

**Récolte maximale, pertes en azote minimales**

De bonnes pratiques de fertilisation dans la culture de la pomme de terre

Visitez le site web [fertilisationdurable.be](http://fertilisationdurable.be) et découvrez toutes les bonnes pratiques, l'efficacité de l'azote et de nombreux conseils pour une fertilisation durable des pommes de terre !

**Fertilisation durable.be**



# LE NATIONAL DE LIBRAMONT, C'EST PARTI!

Élevage

Les sélections pour le Concours national de la Foire de Libramont, véritable vitrine de l'élevage, ont débuté. Dans tous les coins du royaume, des jurés de l'Association wallonne des éleveurs (AWE) sillonnent les vertes campagnes pour jauger les candidats et octroyer le précieux sésame qui permettra aux meilleurs animaux de s'affronter. Une étape importante qui permet de mesurer la passion qui nourrit le quotidien des éleveurs. Nous avons suivi la Commission chez Damien et Charles Van Belleghem, à Spy.

Ronald Pirlot

la conscience qu'on reste dans un concours avec du vivant: une bête peut moins bien se mettre ce jour-là, ou encore le jury peut prendre une décision qui ne vous paraît pas justifiée. Il y a toujours une part de subjectivité. En plus il faut composer avec le transport, la chaleur, le stress de la bête le jour-J. C'est ainsi, il faut aussi savoir être bon perdant» précise Damien. Lequel fonde pas mal d'espoirs sur une génisse parmi les sept bêtes présentées. «Elle peut aller plus loin que les autres» commente-t-il, devant des jurés qui restent dans leur rôle de neutralité.

d'ailleurs souvent la préparation qui fait la différence. C'est là que réside le secret». Un président de la génétique qui constate chaque année une évolution qualitative des bêtes présentées. «Même s'il y a de moins en moins d'éleveurs, ceux qui restent sont des mordus. C'est d'ailleurs chaque fois les mêmes que l'on retrouve. On a coutume de dire que c'est une grande famille, mais c'est vrai».

Damien et Charles opinent, indiquant qu'ils s'inscrivent dans cette amélioration continue de leur cheptel. Car ils savent qu'un prix concourt à la renommée de leur exploitation. «Pour y arriver, on a coutume de dire qu'il faut à la fois être un bon accoureur, un bon soigneur, un bon commercial et avoir une ferme bien entretenue. Vous pouvez être le meilleur accoureur, si vous n'êtes pas aussi un bon commercial, ça ne marchera pas!» conclut Damien. Tenter de remplir les quatre conditions fait partie de leur devise. Sans doute la clé du succès pour être présent à Libramont. Le rendez-vous est pris !

## Une bonne préparation

Pour cela, il sait que, s'il obtient le plus précieux sésame pour Libramont, il aura un mois et demi pour la préparer. «Celles qui vont à Libramont, on essaie de les tenir au sec. On les lave, on les paille bien et on les entretient le mieux possible».

Xavier Baudoin acquiesce, avant d'ajouter : «A bêtes égales, c'est



Les jurés, Xavier Baudoin et Bernard Lamblot, examinent et cotent l'animal

Muni de sa toise, Benoît Crévits mesure si la taille d'une jeune génisse est suffisante pour sa tranche d'âge, avant de contrôler la conformité de la gueule. A quelques mètres, les jurés, en l'occurrence Xavier Baudoin et Bernard Lamblot pour la province de Namur, inspectent la bête sous tous les angles. Munis de leur précieuse feuille de cotation, ils regardent l'aspect général de la génisse, sa façon de se déplacer, testent l'épaisseur de la peau... «En premier lieu, la bête doit avoir un très bon aplomb. Ensuite, elle doit présenter un bon devant et un bon dos» explique Xavier Baudoin, président de la génétique pour la Province de Namur. Et puis il y a bien évidemment l'arrière-main qui, dans le cas de la race Blanc Bleu, s'avère toujours particulièrement spectaculaire.

## 84 bêtes namuroises vues en 3 jours

Au total pour cette seule province, qui est du reste la plus grande pourvoyeuse de bêtes pour Libramont, le trio mandaté par l'Association wallonne des éleveurs va ainsi examiner 84 bovins chez 33 éleveurs en l'espace de 3 jours. Pour cette deuxième journée, il termine la tournée chez Damien et Charles Van Belleghem, dont la ferme est localisée à Spy. Deux noms bien connus dans la grande famille des éleveurs wallons.

Une fratrie particulièrement rouée aux concours, qu'ils soient locaux, régionaux ou nationaux. Cette année, ils proposent sept bêtes à l'appréciation de la Commission. En espérant qu'elles passeront le stade de la pré-sélection et obtiendront leur précieux sésame pour pouvoir fouler le grand ring de la Foire.

Pour l'occasion, les bovins candidats ont été isolés dans une stabulation, nettoyés et bichonnés. Tandis que, une à une, chaque bête offre ses plus beaux atours aux yeux des personnes venues la coter, Damien distille un maximum de commentaires, preuve s'il en fallait encore que ses bêtes, non seulement il les connaît, mais il les aime. Pédigrée, comportement en pâture, allure générale..., l'éleveur en connaît un rayon. Et s'il faut un éventuel rafraîchissement sur l'ascendance du bovin, son frère, Charles, mais aussi son fils Edouard, peuvent le suppléer dans sa démarche. Car chez les Van Belleghem, l'élevage est avant tout une histoire de famille, débütée sous l'ère du papa, Daniel.

## La passion de l'élevage

«C'est une passion avant tout. Et cette passion, c'est notre métier» explique Damien. «On fait les concours non pas pour gagner un franc, mais pour le plaisir de se comparer aux autres. Libramont, c'est un peu notre Champion's league à nous. Avec



Première étape, Benoît mesure la taille pour savoir si la bête correspond aux normes de sa catégorie



C'est l'éleveur qui propose les candidates que la Commission de pré-sélection viendra coter



Xavier Baudoin et Bernard Lamblot vont voir plus de 80 bêtes en trois jours





Pages mensuelles de l'UAW - Distribué toutes fermes - Chaussée de Namur 47 - 5030 Gembloux  
Tél. 081/60.00.60 - E-mail. uaw@fwa.be

## À lire dans nos pages

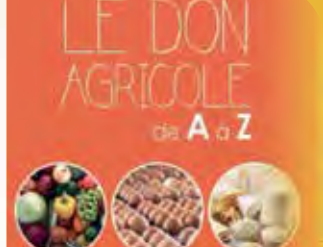
### p.2 Stories from agricultrices



### p.3 « Agricultrices : la nouvelle génération s'installe »



### p.4 SOLAAL, une association qui facilite le don agricole en France



### p.5 Inégalités de genre en matière de pension



### p.6 Dans vos sections



Mot de la Vice-Présidente UAW

## Est-ce important de bien communiquer ?

Par Paulette Piron, Vice-Présidente UAW

**Ces dernières semaines, de nombreuses réunions ont été houleuses et non constructives, est-ce par manque de bienveillance ? La communication est l'un des piliers fondamentaux de notre société et joue un rôle crucial dans tous les secteurs et l'agriculture ne fait pas exception.**

Les mots seuls ne suffisent pas toujours. Ils peuvent être interprétés de différentes manières selon le contexte. La communication englobe également les gestes, les expressions faciales, le ton de la voix et même le silence.

Dans nos exploitations, au sein de l'UAW, nous sommes constamment amenées à communiquer que ce soit en famille, avec les consommateurs mais aussi les politiques.

Dans un monde de plus en plus connecté, les consommateurs sont de plus en plus soucieux de la provenance de leur alimentation et des pratiques agricoles utilisées. Une communication la plus transparente possible entre les agriculteurs/trices et les consommateurs est donc essentielle pour instaurer la confiance et promouvoir nos productions et nos pratiques agricoles innovantes et durables. Les organisations agricoles ont aussi un rôle à jouer pour valoriser l'image et l'importance de notre agriculture familiale.

Les réglementations prises par les pouvoirs politiques ont un impact direct sur la viabilité de notre secteur. Les agricultrices doivent

continuer à avoir la possibilité de faire entendre leur voix et de participer aux processus décisionnels qui les concernent.



Une communication ouverte et participative avec les décideurs politiques est indispensable pour une politique agricole équilibrée et efficace.

La communication est essentielle dans nos familles car elle permet de transmettre les connaissances, les valeurs et les compétences acquises de génération en génération ainsi que de gérer les conflits, de renforcer les liens familiaux...

Les femmes jouent un rôle important dans le secteur agricole et sont souvent considérées comme un atout en communication en raison de leurs compétences relationnelles, de leur capacité à écouter, de leur sensibilité émotionnelle. (Je ne peux qu'approuver ces dires !)

Une communication réussie repose sur une réflexion approfondie, un choix judicieux des mots et des moyens utilisés, le tout dans un souci constant de clarté et d'adaptation à son ou ses interlocuteurs.

Tâchons dans nos structures de l'UAW, quel que soit le niveau, en assemblée provinciale, en section locale de communiquer de manière efficace et bienveillante dans le respect mutuel !

Petite réflexion : « La communication est l'oxygène de toute relation »

**save the drink**

UAW LIBRAMONT  
ICI COMMENCE UN MONDE DURABLE  
27 | 07 | 2024  
à pd 14h

securex Wallonie agriculture Apaq-W

Stand 34.01

# Interview de la Présidente des Agricultrices du Québec

Propos recueillis par Fanny Gerarts, Coordinatrice UAW

## VALÉRIE FORTIER



fait l'organisation depuis quelques années. On pousse des dossiers qu'on souhaite faire avancer comme l'accès aux garderies en milieu agricole. Il y a entre autres, un projet pilote qui se concrétise prochainement dans le Bas-St-Laurent pour offrir un service de Halte-garderie. Donc, on voit déjà une avancée de fait !

### Pouvez-vous vous présenter brièvement ?

Je me présente, Valérie Fortier, agricultrice, mère de trois adolescents et présidente des Agricultrices du Québec. Je suis copropriétaire de la ferme laitière familiale située à Saint-Valère, près de Victoriaville, dans le Centre-du-Québec. J'ai le bonheur de l'exploiter avec mon père.

J'ai à coeur les intérêts de ma communauté. C'est pourquoi, depuis 15 ans maintenant, je m'implique dans la vie syndicale agricole. J'ai d'ailleurs l'opportunité d'être à la tête des Agricultrices du Québec, en tant que présidente, depuis octobre 2023.

J'ai toujours pensé que c'est en donnant notre opinion qu'on peut faire bouger les choses. C'est ce qui me motive, et c'est ce qui fait que je m'investis pour donner une voix aux milliers d'agricultrices du Québec. Je souhaite qu'on les entende et qu'on les voit, pour que les choses évoluent.

### Vous avez donc été élue Présidente de la Fédération des Agricultrices du Québec en 2023 : Que représente cet engagement pour vous ?

Cela est pour moi un beau défi personnel, mais également une belle opportunité de continuer l'ascension que



### Quels seront vos défis - objectifs ? Sur quelles thématiques travaillez-vous ?

Mon but est de faire avancer plusieurs dossiers pour améliorer la condition féminine en agriculture en passant par l'accès aux garderies en milieu agricole, la santé et sécurité des enfants à la ferme, le travail invisible, la santé psychologique des femmes et l'accès au financement pour les femmes de 40 ans et plus en agriculture.

L'un des défis est en outre de briser les stéréotypes qui sont encore très présents.

### Comment voyez-vous l'avenir de l'agriculture au Québec ?

Il y a beaucoup plus de femmes à la tête d'entreprise et en agriculture. On le voit

aussi lorsqu'on va faire des tournées dans les écoles d'agriculture, il y a énormément de femmes. Donc, je sens que cela va continuer. Également, au Québec comme partout dans le monde, on vit une crise en agriculture surtout en ce qui concerne la rentabilité des entreprises agricoles. Donc, malheureusement s'il n'y a pas d'aide financière offerte par les gouvernements, j'ai peur qu'il y ait beaucoup de fermes qui doivent fermer leurs portes...

nementaux pour faire changer les choses. Puis, effectuer une présence accrue dans les médias. Déjà depuis mon élection j'ai eu la chance de participer à plusieurs entrevues et à assister à plusieurs événements de nature politique et agricole.

### L'« agriculture au féminin » ce serait quoi selon vous ?

La même chose que l'agriculture au masculin, tout devrait être pareil, on doit être



### Comment allez-vous porter la voix des agricultrices québécoises ?

En essayant d'avoir différentes rencontres avec des gens des différents paliers gouver-

traité de la même manière, tout en étant adapté à la réalité des femmes (grossesses, maternité...). Ce n'est pas parce qu'on est des femmes qu'on est des princesses.

### Si vous étiez un personnage célèbre, vous seriez ?

(Rires) je ne sais pas. Je ne voudrais pas être célèbre je voudrais plus de défis que juste être célèbre.

### Avez-vous un rêve ?

Que l'organisation existe plus. Qu'on ait plus à parler de ça, car ça serait une chose acquise. Qui va de soi !

### Avez-vous une devise ?

J'aime dire qu'on doit s'adapter pour bien évoluer et ne pas rester figer dans le temps. Je m'imagine une vieille paire de bottes qui a des trous dedans, mais qu'on met encore par peur de perdre du confort et de la familiarité... Ce n'est pas comme ça qu'on va faire avancer les choses. Il faut parfois s'acheter une nouvelle paire et recommencer sur de nouvelles bases. Je vois un peu le milieu agricole comme cela.



# « Agricultrices : la nouvelle génération s'installe »

Par Anne-Marie Dumont, Présidente provinciale UAW Liège

Pour ce Webinaire organisé par « feve » (Fermes En ViE, une entreprise à mission qui facilite l'installation de la nouvelle génération d'agriculteurs et agricultrices grâce sa foncière solidaire et à sa plateforme La Grange), trois intervenantes se sont succédées :

- **Anne Dumonnet-Leca**, Présidente de l'association Vox Demeter pour nous parler des enjeux de l'installation en agriculture ;

- **Suzanna**, éleveuse de bufflonnes en Bretagne et

- **Julie** en charge de la gestion de son exploitation dans les Landes.

Les deux agricultrices étaient invitées à partager leur retour d'expérience sur leur parcours d'installation et la réalité terrain de leur métier d'agricultrice.

**Anne Dumonnet-Leca :**

L'association Vox Demeter est une association ouverte à tous ceux en rapport avec l'agriculture.

Malgré leur place dans les fermes, les femmes ne sont pas toujours reconnues à leur juste valeur. Lors de reportages, de communications et de pubs, elles sont mal considérées (toujours un homme avec elles). Il est nécessaire de mettre en valeur ce qu'elles font, de réfléchir et de faire évoluer la place des femmes dans la société.

En France : 130.000 femmes sont cheffes d'exploitation, 40% des nouveaux installés sont des femmes. Par rapport aux hommes, elles ont plus de moments de doute : difficultés à la présentation du projet aux banques, pas prises au sérieux, gérer vie professionnelle et familiale compliquée, charge mentale plus grande (du simple au triple) mais plus réfléchies en matière d'organisation....

Constats : dans la préparation des dossiers d'installation on constate plus d'abandons ou mises en standby en raison d'hésitations, par peur, les cédants reculent car ce sont des femmes, freins psychologiques, besoin de plus de temps et de formation, plus de fragilité. »

## TÉMOIGNAGES DE DEUX AGRICULTRICES

**Suzanna Lemoine :**

Agricultrice (secondée par son mari), 55 ha, élevage de bufflonnes en Bretagne, transformation lait en yaourts, fromages... Depuis octobre 2022.

**Julie Santos :**

Agricultrice gestionnaire d'exploitation dans les Landes (150 ha), reprise avec son mari depuis mars 2023. Elle s'occupe de la gestion administrative, le terrain n'est pas son domaine de prédilection mais elle assure lorsqu'il faut aller chercher des pièces, des semences, aider son mari à mettre les semences....

**Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées pour démarrer un nouveau projet ?**

**Julie :** possède juste un diplôme agricole, a dû faire des heures de formation en plus (sur 15 présents à la formation, 3 femmes). Il y a 25 ans dans les écoles 1 fille pour 20 garçons. Cette tendance s'améliore mais très légèrement. Elle ne compte pas ses heures pour la gestion et l'économie, ce qui fait rebuter les installations.

**Suzanna :** bon rapport avec le cédant, aidée avec des réseaux pour l'installation, réseaux où il y avait beaucoup de femmes. Elle a porté elle-même ses projets à la banque mais son mari suivait. Elle a été vétérinaire pendant 10 ans, c'était un plus car les gens savent qu'elle a de l'expérience en agriculture et qu'elle travaille sans compter ses heures.

Elle se souvient qu'une fois, un représentant arrivait dans la ferme et lui a demandé à parler à l'agriculteur et une autre fois où un représentant est allé parler avec son père qui était présent alors que ça la concernait elle, mais elle n'a pas été vexée pour cela.

**Et les enfants ?**

**Julie :** Un garçon de 14 ans et une fille un peu plus jeune, leur réaction lorsque leurs parents leur ont annoncé qu'ils allaient changer totalement de vie : un sourire, le projet des parents leur paraissait au top, ils sont fiers d'avoir des parents agriculteurs, travaillent pour nourrir les gens.

**Suzanna :** Ses enfants étaient petits (5 et 3 ans) lorsqu'ils se sont lancés dans ce projet, changement plutôt bien accepté par eux, maman est là plus souvent, on sait mieux prendre du bon temps, se poser avec eux par rapport à leur ancienne

vie. Les enfants sont plus autonomes, ils regrettent juste l'ancienne maison qui était plus confortable. Elle ne sait pas si elle se serait lancée dans un tel projet sachant qu'une maternité ou deux viendraient en plus de leurs projets agricoles (la maternité représente un frein)

**Et la reconnaissance du travail ?**

**Julie :** on ne voit pas son travail, après la routine matinale administrative, ses journées sont très différentes, elle aide son mari à remplir le semoir, va chercher les semences, des pièces. La facturation l'occupe énormément. C'est un travail de l'ombre mais elle se sent bien dans sa sphère familiale et sait que si son mari devait faire toutes les tâches qu'elle effectue, il ne dormirait que très peu. Positif pour la vie familiale, pouvoir se partager le travail et se donner du temps à 2 et en famille.

**Suzanna :** Bon nombre d'outils n'étaient pas adaptés ni pour une femme ni pour un homme lorsqu'ils ont repris l'exploitation qui était dans un piteux état. Au point de vue ergonomie, nombreuses réflexions dans l'organisation de la vie à la ferme pour réduire les difficultés physiques ont été menées. Aujourd'hui, dans l'ensemble, elle arrive à gérer seule.

**Conclusions**

**Anne :**

« Se former, envie de se connaître, de progresser, ne pas rester seule, pouvoir échanger. Se nourrir de ses échecs pour progresser, ne pas laisser tomber les bras, avoir confiance en soi et en ses projets »

**Julie :**

« Quand l'installation est réussie, la vie est belle, ça vaut le coup de foncer ! »

**Suzanna :**

« Y a pas de raison de ne pas y arriver, beaux projets, très positifs, ne pas se mettre de freins, savoir qu'il y a des montagnes russes, on n'y arrive pas sans peine. Se donner des défis et des objectifs tout au long de sa vie »

**Pour plus d'infos :**

[www.feve.co/blog/ressources-femme-agricole](http://www.feve.co/blog/ressources-femme-agricole)  
<https://www.feve.co/blog/inegalites-de-genre-dans-le-monde-agricole>



## Pour comprendre le présent, j'ai besoin de mon passé

Par Natacha Lambotte, Coordinatrice UAW

Le dimanche 2 juin, sur les terres du Condroz, j'ai décidé de découvrir une démonstration d'artisans. Tout ce joli petit monde était présent au Centre des Métiers d'Art « La Spirale ».



Issus de toute la Wallonie, une cinquantaine d'artisans, passant de la tour du potier, de la forge, de la tour à bois, du métier à tisser, nous ont fait découvrir un univers entremêlé de découvertes et de ce que je pensais connaître.

J'ai toujours aimé découvrir ma région, je pensais la connaître, mais elle a toujours été surprenante de par ses activités multiples et le renouveau qu'elle semble vouloir nous proposer.

J'aime me dire que pour appartenir à sa région, il faut en connaître et continuer d'en explorer les recoins. J'ai donc franchi les portes du Centre des Métiers D'Art, mieux connu sous le nom de « La Spirale ».

Le partage de savoir-faire m'a fait plonger dans la base des gestes de nos artisans. La noblesse de la matière, l'humilité de l'arti-

san, la tradition des gestes de ceux qui nous ont précédés, l'atelier du maître d'ouvrage et le temps qui a voulu tuer la lenteur et mis de côté la contemplation du travail bien fait, m'ont donné une envie de revenir à la simplicité et à l'efficacité.

Les familles se sont laissées porter à regarder, partager et essayer ces différents ateliers. J'ai vu et entendu ce besoin de partage pour une meilleure compréhension de ce présent.



Doit-on pour autant renier ce qui fait notre nouveau monde ou devons-nous flâner dans cette nostalgie ?

Ma conclusion aura été, le temps d'un



instant, que ces deux états d'âme se complètent pour ouvrir son esprit et perpétuer ce qu'il y a de beau dans l'artisanat et la beauté de l'art.

# SOLAAL, une association qui facilite le don agricole en France

Informations recueillies par Fanny Gerarts, Coordinatrice UAW

## SOLAAL

« **S**OLIDARITÉ des producteurs **A**gricoles et des filières **A**limentaires » est une association d'intérêt général dont la mission est de faciliter et d'organiser les dons des filières agricole et alimentaire vers les associations d'aide alimentaire.

Elle rassemble un grand nombre d'organisations issues des secteurs agricole, industriel, de la grande distribution, des interprofessions agricoles et alimentaires et des marchés de gros.

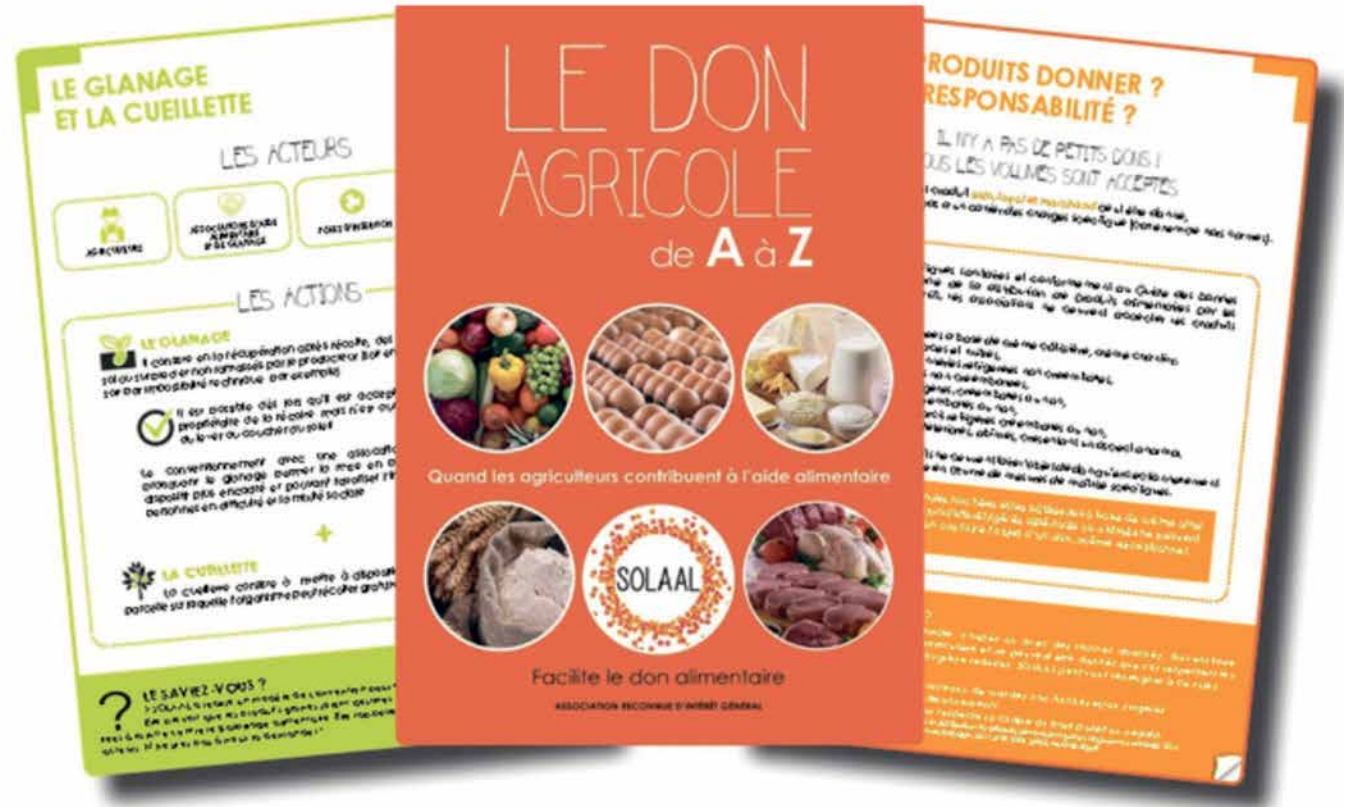
Le rôle de SOLAAL est de renforcer et de compléter l'existant au niveau national et local. Il ne s'agit donc pas d'intervenir à la place des associations d'aide alimentaire mais d'augmenter les apports en nature, pour répondre à leur appel devant l'augmentation des personnes les plus démunies.

SOLAAL propose au donateur, l'agriculteur, souvent pris par son activité, de se charger de la répartition de ses produits vers les associations.

### Générosité, Équité, Engagement, Agilité

Le service que propose SOLAAL est entièrement gratuit et permet d'offrir des produits frais aux personnes en situation de précarité alimentaire.

Cette démarche qui contribue à lutter contre le gaspillage alimentaire est née en 2013, de la volonté des agriculteurs de contribuer à l'alimentation des plus démunis.



### Le fonctionnement de SOLAAL en 5 étapes c'est :

1. Un agriculteur qui les contacte parce qu'il a des produits à donner (il existe même une appli pour les dons via laquelle le donateur dispose d'un récapitulatif pour chaque don et mesure l'impact de sa générosité en équivalent-repas) ;
2. L'offre est analysée en termes de type de produits, quantité, lieu, conditionnement, transport ;
3. SOLAAL propose le don aux associations d'aide alimentaire nationales habilitées ;
4. Le retrait et le transport des produits périssables est organisé ;
5. Un service après-don est assuré par SOLAAL : documents administratifs, comptables, retour du conditionnement.

### Deux Guides ont également été développés :

- « Le don Agricole de A à Z » -
- 30 fiches pratiques, 50 témoignages
- Le guide du glanage solidaire.

### Des antennes territoriales

Pour développer le don de proximité, SOLAAL dispose d'antennes territoriales, à savoir 11 associations régionales dans toute la France.

Elles organisent des actions collectives solidaires et rencontrent les parties prenantes : visites solidaires, glanages solidaires, chaînes du don, collecte de produits...

### « Une efficacité confirmée par nos indicateurs »

Tels étaient les mots d'Angélique Delahaye, Présidente de SOLAAL en janvier 2024.

- Elle y soulignait l'augmentation constante
- du nombre de dons (+ 20%) ;
- du nombre de nouveaux donateurs (+ 17%) ;
- du nombre de glanages solidaires (+ 51%), qui permettent de créer du lien social entre agriculteurs et glaneurs.

La Présidente de SOLAAL faisait cependant remarquer que les quantités de dons agricoles ont globalement diminué ces deux dernières années en raison principalement des conditions climatiques et de l'inflation des coûts de production.

« Or la précarité ne recule pas, hélas. C'est pour continuer de répondre aux besoins croissants des associations d'aide alimentaire que nous développons, en complément des dons, une activité d'achats-ventes solidaires. Il s'agit de mettre en lien des vendeurs agricoles et des acheteurs associatifs de l'aide alimentaire sur la base d'un prix solidaire, en accord avec le producteur et acceptable par l'association.

Nos perspectives pour 2024 sont donc tracées :

- ouvrir une douzième antenne en Nouvelle-Aquitaine, et continuer d'animer notre réseau régional pour renforcer les dons ;
- poursuivre notre mobilisation pour recenser tous les dons agricoles, y compris hors-SOLAAL, au sein de notre Observatoire national du don agricole ;
- organiser la dixième édition des Journées nationales du don agricole en septembre, qui valorisent la générosité de tous les acteurs agricoles ;
- expérimenter les achats solidaires, en complément des dons. »

Source : <https://www.solaal.org/>

Une association très inspirante pour l'UAW qui souhaiterait dynamiser les dons alimentaires agricoles en Wallonie : comment pourrions-nous développer la facilitation du don agricole en Wallonie ? Quelles sont les réalités de notre territoire pour la mise en œuvre d'un tel projet ?  
Infos à suivre...

## DEPUIS 2013 SOLAAL C'EST...



30 000 tonnes de produits donnés par les agriculteurs donateurs du réseau SOLAAL depuis 2013 (fruits, légumes, produits laitiers, oeufs, viande...)

= 1578



Via les associations d'aide alimentaire nationales et habilitées



# Inégalités de genre en matière de pension

Données compilées par Fanny Gerarts, Coordinatrice UAW

Faisant suite à de nombreuses questions relatives à leur pension, les agricultrices nous ont démontré qu'il s'agissait d'un thème qui les préoccupait. Afin de dresser un premier constat, nous avons décidé d'explorer la thématique « Genre & Pension », via les chiffres clés qui sont disponibles sur PensionStat.be.

Les données analysées dans ce module genré ciblent les pensionnés récents :

En 2022, 114.294 personnes ont, pour la première fois, reçu leur pension de retraite qu'ils n'ont pas cumulé avec une pension de survie et/ou de conjoint séparé ou divorcé. Ce chiffre représente 4 % de l'ensemble des pensionnés qui ont reçu une pension légale en 2022.

## L'écart de pension

Même s'il est à noter que la législation sur les pensions ne fait pas de distinction entre les hommes et les femmes, le résultat final, au moment de la pension, est très différent pour les hommes et pour les femmes... En calculant l'écart de pension<sup>1</sup>, qui reflète donc la différence plus ou moins élevée entre la pension moyenne des femmes et celle des hommes, une inégalité est bien visible.

Pour les 114 294 personnes (57 % d'hommes et 43 % de femmes) qui ont reçu une pension de retraite pour la première fois en 2022, l'écart de pension total est de 21 %.

Concrètement, cela signifie que dans ce groupe de personnes, le montant total de la pension – la somme de la pension légale et de la pension complémentaire – des femmes est inférieur de 21 % par rapport à celui des hommes :

En moyenne, les femmes reçoivent 499 euros de pension de moins que les hommes.

s'élève à 1.778 euros et celle des hommes à 2.184 euros. L'écart de pension entre les hommes et les femmes s'élève donc à 406 euros, soit une pension de retraite en moyenne 19 % moins élevée que celle des hommes.

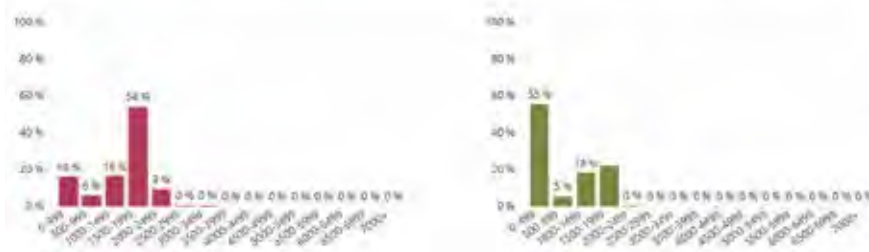
N'oublions pas que dans le régime des salariés et des indépendants, la pension de retraite peut être calculée à un taux ménage plus élevé (75% contre 60% taux isolé) si le conjoint du pensionné ne perçoit aucun revenu ou perçoit des revenus limités. Le taux ménage est la plupart du temps appliqué à la pension de retraite de l'homme et peut certainement expliquer en partie pourquoi la pension légale moyenne des hommes est plus élevée que celle des femmes.

**16% des hommes reçoivent une pension au taux ménage, contre seulement 1 % des femmes**  
La pension peut uniquement être calculée au taux ménage lorsque le conjoint du pensionné n'a pas de revenus ou alors lorsque celui-ci a des revenus limités.

**L'écart de pension légale varie aussi fortement selon le régime de pension (SAL\_IND = qui combine les 2 régimes) :**

La pension moyenne des hommes et femmes ayant récemment pris leur pension et ayant uniquement une pension de salarié [SAL] s'élève à respectivement 1.940 euros et 1.457 euros et de 1.369 euros et 689 euros chez les personnes ayant uniquement une pension d'indépendant [IND]. L'écart est donc beaucoup plus important chez les personnes ayant uniquement une pen-

Distributions des pensions chez les hommes (à gauche) et les femmes (à droite) en classes de 500 euros par régime sélectionné.



**Plus de deux fois plus de femmes que d'hommes dans la classe de pension la plus faible (avec une pension de retraite inférieure à 500€ par mois) dans la catégorie pour laquelle la pension provient du seul régime indépendant :**

Distribution des pensions chez les hommes (gauche) et les femmes (droite) en classes de 500€ pour le régime d'indépendant.

Si l'on s'intéresse à la distribution des pensions des pensionnés ayant une pension issue d'un seul régime, on constate que les femmes ont plus souvent des pensions plus faibles que les hommes.

Cet écart est le plus prononcé dans le groupe avec uniquement une pension d'indépendant : 55 % des femmes ayant uniquement une pension d'indépendant reçoivent moins de 500€, contre 16 % des hommes dans la même situation.

## Pourquoi l'écart de pension est-il si important chez les indépendants ?

L'écart de pension relativement significatif (55 %) dans le groupe des personnes qui ont récemment pris leur pension de retraite et qui ont uniquement une carrière d'indépendant est le résultat de la faible pension moyenne des femmes de ce groupe.

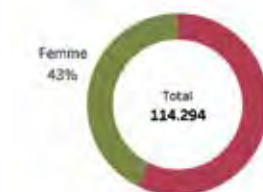
La faible pension moyenne des femmes s'explique par la plus courte durée de leurs carrières. Les données de l'INASTI (pensions attribuées en 2021) révèlent que 64 % des femmes ayant uniquement une carrière d'indépendant comptabilisent moins de 30 années de carrière, contre 12 % des hommes.

La situation spécifique des conjoints aidants qui, jusqu'à l'introduction du statut de conjoint aidant en 2003, ne pouvaient pas se constituer de droits de pension propres explique en grande partie ces carrières plus courtes.

Cette carrière pension plus courte influence doublement le montant moyen de la pension des femmes :

> non seulement les femmes comptabilisent moins d'années de constitution de pension que les hommes et ont, par conséquent, une pension moins élevée;

Personnes récemment pensionnées par genre



Source: Abzp - Sigéris

## Zoom sur la pension complémentaire

Si nous nous concentrons sur la pension complémentaire (constituée par l'employeur (pas automatique) pour le salarié = assurance-groupe. Les indépendants y ont droit s'ils la constituent eux-mêmes), l'écart de pension atteint 53 %.

Les chiffres montrent également que les hommes ont plus souvent accès à une pension complémentaire que les femmes.

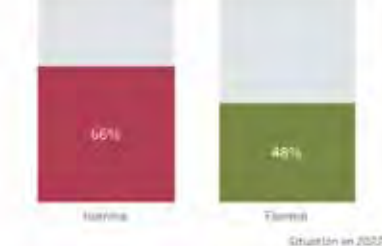
Seulement 48% des femmes ayant récemment pris leur pension de retraite reçoivent une pension complémentaire, tandis que le taux de participation s'élève à 66 % chez les hommes. Au moment du départ à la pension, les femmes peuvent donc moins souvent compter sur une pension complémentaire que les hommes. L'écart s'élève à 18 points de pourcentage.

En moyenne, les hommes reçoivent une pension complémentaire de 84.560 €, contre 39.647 € pour les femmes. L'écart s'élève à 44.913€, soit un écart de pension de 53%. Non seulement les femmes reçoivent donc moins souvent une pension complémentaire que les hommes, mais le montant moyen reçu est aussi nettement moins élevé.

## La lecture de ces chiffres pose plusieurs questions :

- Les carrières des hommes et des femmes peuvent-elles tendre vers l'égalité ?
- Pourquoi une plus faible proportion de femmes se constituent une pension complémentaire au cours de leur carrière ?
- La méthode de calcul du taux ménage est elle encore en phase avec la société d'aujourd'hui ?

Taux de participation à la pension complémentaire par genre



## Sources :

<https://www.inasti.be/fr/actualites/journee-internationale-des-droits-des-femmes-coup-de-projecteur-sur-le-genre-et-la>

<https://www.pensionstat.be/fr/chiffres-cles/genre-pension>

1. L'écart de pension est calculé en mesurant la différence entre la pension moyenne des hommes et celle des femmes (écart de pension en euros), et en la divisant par la pension moyenne des hommes (écart de pension en %).

## Pension totale: écart de pension et part de la pension légale et complémentaire



## Zoom sur la pension légale

Si nous considérons uniquement la pension légale (qui se base sur les années de carrière et le salaire perçu, payée par les cotisations des travailleurs), nous constatons que l'écart est de 19 %.

La pension légale moyenne des femmes qui ont récemment pris leur pension de retraite

est inférieure de 19 % à celle des hommes (50 %) que chez celles ayant uniquement une pension de salarié (25 %). Il convient toutefois de noter que très peu de pensionnés ont uniquement une pension d'indépendant : 3 % des hommes et 2 % des femmes. De même, s'ils combinent les régimes de pension comme salarié et indépendant, l'écart de pension est bien moindre.



Aperçu de la pension moyenne et de l'écart de pension des régimes sélectionnés



# UAW Fosses Namur Nord – Gembloux : JOURNÉE DE DÉTENTE

Le 7 mai dernier, les agricultrices de la section de Fosses - Namur Nord - Gembloux faisaient découvrir leur région aux autres sections de la province. Au programme pour commencer la journée, nous avons eu l'opportunité de visiter le Château de Bioul.

Ensuite, un succulent repas nous attendait chez Bocow à Annevoie. Et pour terminer cette journée de détente, une balade à travers les Jardins d'Annevoie nous attendait.

Impossible de tout expliquer ici mais, pour résumer, c'était très instructif, avec des guides agréables sans oublier que nos papilles se sont régalingées !

Pas une seule goutte de pluie à l'horizon et, pour couronner le tout, la bonne humeur était au rendez-vous !



# JOURNÉE DE DÉTENTE des sections du Brabant Wallon

Par Marie Tasiaux, Présidente provinciale UAW Brabant-wallon

Ce samedi 1er juin, avait lieu la journée de détente des sections UAW du Brabant Wallon. Cette année, nous sommes d'abord aller visiter « The Owl Distillery » à Fehxe-Le-Haut-Clocher. Au programme, découverte du procédé de fabrication de whisky belge. La visite commence par quelques explications, notamment de vocabulaire. Ensuite, nous visitons les installations de fabrication, dont les deux seuls alambiques à whisky de fabrication irlandaise installés hors d'Irlande. Ce whisky est fabriqué essentiellement à partir d'orge brassicole, cultivé, on ne peut plus localement, par la famille Roberti, propriétaire de la ferme qui abrite la distillerie. Le processus est observé scrupuleusement et, une fois l'alcool extrait du macérat, il faut qu'il repose au minimum 3 ans et un jour pour pouvoir être appelé



« whisky ». Notre guide nous explique aussi qu'Etienne Bouillon, maître-distillateur, a mis au point un whisky repris comme cinquième meilleur whisky mondial ! Il vous faudra tout de même débours pas loin de 1000€ pour en acquérir une

bouteille. Après toutes ces explications bien intéressantes, nous avons eu droit à une petite dégustation.

Après un repas dans la bonne humeur, la journée se poursuit dans le centre-ville de Liège avec Cécile et Laure, deux conteuses de la Maison du Conte et de la Parole de Liège-Verviers. Malheureusement, en raison de la météo tout à fait exécration,

nous avons dû écourter notre balade dans les rues de Liège et reprendre le chemin du retour.



# BALADE À VÉLO des sections Ath – Frasnes

Le jeudi 30 mai il ne pleuvait pas lorsque les participants de l'UAW Ath-Frasnes prennent leurs vélos pour la balade programmée !

Au départ de Oeudeghien, nous nous dirigeons vers Ostiches puis Papignies pour arriver à Ollignies où notre première visite est la brasserie Val de Dendre exploitée par François Couveur. Là, nous visitons et nous dégustons la PURE : bière qui se veut équilibrée et fine, c'est un mélange de patrimoines, de passions et de saveurs ! Pour réaliser sa bière, François sélectionne soigneusement ses matières premières : 3 orges

et 3 houblons afin d'obtenir un équilibre parfait !

Après un repas pris à l'Orangerie du château d'Ollignies, nous roulons au long de la Dendre et arrivons à Rebaix, puis Ostiches où nous nous arrêtons à la chocolaterie artisanale exploitée par Ophélie Stuyck. Là, une petite dégustation et une visite de l'atelier nous attend. C'est une chocolaterie artisanale où est fabriquée une large gamme de chocolats, pralines, truffes, coffrets, paniers garnis et autres créations originales pour toutes circonstances.

A quelques pas de là, nous allons voir les vignes d'Adrien Degavre, il nous explique

tout sur la plantation de ses vignes et le travail à effectuer pour les entretenir.

Le domaine DEGAVRE est un vignoble

situé à Ostiches, le propriétaire a repris la ferme familiale et possède un troupeau de blondes d'aquitaine, il est aussi professeur à l'école d'agriculture de Ath

Actuellement 6 hectares sont plantés, sa production phare est le BLANC DE BLANC BRUT, un vin effervescent composé de 4 cépages : Chardonnay et 3 pinots, les premières bouteilles ont été commercialisées en 2023, une dégustation nous a prouvé que ce vin est excellent !

Cette journée a été riche en découverte dans cette belle région !



## Agenda juin 2024

JEUDI 13 JUIN

UAW Gembloux Namur Nord Fosses

Après-midi découverte et gourmande à 13h30 - Rue de la Fontaine 8 Aisemont - Visite de l'atelier du céramiste-sculpteur Frédéric Capieaux et dégustation d'une glace « Chez Marthe ». Inscription : auprès d'Agnès 0495/26.39.53 ou danielgauthier@skynet.be pour le 10/06 au plus tard. Nombre de personnes limité !

MARDI 25 JUIN

UAW Arlon-Etalle-Florenville

Dès 20h, traditionnel souper « auberge espagnole » à la salle paroissiale de Villers-sur-Semois. Inscription pour le 20 juin chez Anne-Sophie 0476/350413 ou ghislain.masson@skynet.be

JEUDI 27 JUIN

UAW Peruwelz

Journée gourmande et découverte - Visite de la distillerie du Centenaire à WIERS (Amer Labiau et autres) suivie d'un repas à l'Auberge du Marais à Callenelle. Plus de détails à suivre

MARDI 2 JUILLET

UAW Pays de Herve

Visite de la ville de Louvain : RDV à 9h gare de Welkenraedt - Retour vers 17h30. PAF 60€/pers à verser sur le compte UAW Pays de Herve BE13 1030 1204 4539. Inscription et paiement obligatoires auprès d'Anne-Marie au 0473/38 81 26 avant le 20/06

SAMEDI 6 JUILLET

UAW Marche Durbuy Erezée

Découverte de jardins au pays de Liège - Covoiturage possible, rassemblement au parking à Somme-Leuze (au-dessus de la ferme GEORIS) à 10H15. Pour une organisation optimale, veuillez-vous inscrire : 0478/97 30 71 (Martine)

MARDI 9 JUILLET

UAW Beaumont - Merbes - Chimay

Voyage annuel « A la découverte d'Amiens » - Programme : Visite guidée de la cathédrale d'Amiens, dîner, visite des Hortillonnages en barques électriques, visite guidée à pieds des vieux quartiers d'Amiens, temps libre ; souper sur le chemin du retour. Départs : 6h Chimay - Place Léopold ; 6h30 Beaumont - Place du Belvédère. PAF 85 €/pers. Réservation et paiement avant le 2/07 sur le compte UAW Chimay BE 08 1045 3160 5113 avec en communication : Voyage AMIENS : nom(s) + prénom(s) adulte/enfant. Le versement tient lieu de réservation.

JEUDI 11 JUILLET

UAW Soignies

Journée de détente à Nieuport - 8h : Départ Soignies, 20h30 : Arrivée Soignies (parking Salamandre). PAF 20€ membres, 25€ non-membres, enfants -10ans 10€. Inscription et paiement obligatoires sur le compte UAW BE34 1030 1205 9390 pour le 7/07 au plus tard auprès de Gilberte Bavay 067/33 26 79

## ADOPTEZ NOTRE CHARTRE DU PROMENEUR



25€  
le panneau

10 panneaux -  
+ 1 GRATUIT

Commandez via uaw@fwa.be





**SL LENS-ENGHIEU – JEUDI 13 JUIN**

Séance d'information «Permis d'environnement: qu'est-ce que c'est? Suis-je concerné? Dois-je le renouveler?» avec Lucie Hoebeke et Gaëtan de Halleux (CGTA) à 19h30 à l'Administration Communale de Lens (Place de la Trinité 1, Lens). Ouvert à tous.

**SL WAVRE-PERWEZ – VENDREDI 14 JUIN**

Souper annuel de la section dès 19h à la salle «Le Fenil» (Rue de la Cure 15, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert). PAF: 65€/pers. vins compris, sur BE23 1030 1195 2791. Réservation avant le 1er juin auprès de Dominique Lebrun 0475/69.86.80 ou Eddy Gillis 010/84.42.13.

**SR BRABANT ET SL WAVRE-PERWEZ  
MERCREDI 3 JUILLET**

Séance d'information «La transmission, un long fleuve (pas toujours) tranquille: se préparer à la transmission, les démarches à l'installation et les aides All », présenté par Olivier Devalckeneer, Clémence Guillaume et Christian Dawance (FWA et CGTA), à 20h à la FWA (Chaussée de Namur 47, 5030 Gembloux). Ouvert à tous.



**UAW GEMBOUX NAMUR NORD FOSSES  
JEUDI 13 JUIN**

Après-midi découverte et gourmande à 13h30 (Rue de la Fontaine 8 Aisemont). Visite de l'atelier du céramiste-sculpteur Frédéric Capieaux et dégustation d'une glace «Chez Marthe». Inscription auprès d'Agnès 0495/26.39.53 ou danielgauthier@skynet.be pour le 10/06 au plus tard. Nombre de places limité!

**UAW ARLON-ETALLE-FLORENVILLE – MARDI 25 JUIN**

Traditionnel souper auberge espagnole dès 20h à la salle paroissiale de Villers-sur-Semois. Inscription pour le 20 juin chez Anne-Sophie 0476/35.04.13 ou ghislain.masson@skynet.be

**UAW PERUWELZ – JEUDI 27 JUIN**

Journée gourmande et découverte: visite de la distillerie du Centenaire à WIERS (Amer Labiau et autres) suivie d'un repas à l'Auberge du Marais à Callenelle. Plus de détails à venir.



**ARFWA NAMUR-LUXEMBOURG – JEUDI 13 JUIN**

Jeux de cartes à 14h à Ciney.

**HÉRON**

Etude GREGOIRE,  
Rue des Bas-Oha, 252/a – 4520 MOHA – 085/21.22.23  
www.notairegregoire.be

**VENTE PUBLIQUE  
BIDDIT ONLINE**  
Commune de Héron – 2<sup>ème</sup> division Lavoir

Une terre située en lieu-dit « Chemin de Vesta », cadastrée Section A, n°0219P0000, d'une superficie d'un hectare quinze ares sept centiares (1 ha 15 a 7 ca).



Revenu cadastral non indexé :  
soixante-sept euros (67,00 €).  
Mise à prix : SOIXANTE MILLE  
EUROS (60.000,00 €)

Enchères du mardi 2 juillet  
2024 à 12H00 au mercredi  
10 juillet 2024 à 12H00

Terre libre  
Visites : sans rendez-vous

Référence 258160

Infos (conditions et localisation) et enchères sur www.biddit.be

**ARFWA FLEURUS – JEUDI 13 JUIN**

Visite du vignoble «Le Coteau des Avelines» (rue de la Tailleloquet, 40 à Sart Dames Avelines) à 11h : visite, dégustation, dîner (boissons comprises) à Villers-la-Ville et la journée se clôturera à la brasserie de Villers-la-Ville. Prix: 50€/membre ARFWA/FWA, 55€/non membre sur le compte BE 72 1030 1956 9416. Inscription avant le 9 juin chez Godelieve Vandepopeliere 071/80.09.36 ou Marie-Rose Baes 0473/91.70.72 ou jmdescamps.pf@skynet.be

**ARFWA NAMUR LUXEMBOURG – DU 17 AU 22 JUIN**

Voyage en Allemagne Forêt noir/Suisse (6 jours/5 nuits). Départ à 6h, 4 rue des Champs Élysées à Ciney. Programme complet par mail. Prix: 1.250€/pers. Solde sur BE51 1031 1496 3862. Une assurance annulation est conseillée. Réservation: André Calande 0479/82.01.29 ou andreacalande@gmail.com.

**ARFWA BRABANT WALLON – VENDREDI 21 JUIN**

Jeu de cartes à 13h30 suivi du goûter tartes au hall Manifagri à Wavre.

**ARFWA HERVE – DU JEUDI 12 AU SAMEDI 14 SEPTEMBRE**

Voyage de 3 jours en Ardennes (Vresse-sur-Semois - Bouillon - Sedan - Rochehaut - Bastogne). Départ Barchon Voyages Léonard à 8h, Herve Place de la Gare à 8h30. Prix: 665€ chambre double + 155€ chambre single. Inscription au plus tard le 15 mai chez Victor TAETER 087/30.13.26 ou 0496/74.23.06. Plus d'infos lors de l'inscription. Acompte de 195€ à verser au plus tard le 15 mai sur BE30 1030 1586 3511 avec la mention «acompte voyage Ardennes». Solde de 470€ ou 625€ en single à régler au plus tard le 02 août.

**DIVERS**

**EGHEZÉE – JEUDI 13 JUIN**

13ème édition du comptoir des innovations de 13h à 18h à la ferme Frocourt à Eghezée. Thématique centrale: Cuma, levier d'innovation? Inscriptions ouvertes jusqu'au 7 juin, sur sondages-trame.be/index.php/764434

**SOIGNIES – VENDREDI 14 JUIN**

Voyage de l'association régionale des éleveurs et détenteurs de bovins de Soignies et de Mons. Départ à 8 h 30 (Soignies) et à 9 h (Le Roeulx). Visites des exploitations DEMASURE à Avelgem (BBB, détection chaleur et vêlage, mélange à façon avec les produits de la ferme) – LELEUX à Mainvault (BBB, robot de traite, station de biométhanisation) – DEGAVRE à Ostiches (production de crémant, Blondes d'Aquitaine). Renseignements et inscription: 0471/37.62.76 (Josette CATY) ou 0478/81.29.31 (M-Henriette LECLERCQ).

**LIÈGE – LUNDI 17 JUIN**

Journée de visite autour du pain local à 08h30 organisée par la Ceinture alimentaire Liégeoise et son réseau Arlette. Infos & inscription: www.biowallonie.com/agenda/

**LIBRAMONT – MERCREDI 19 JUIN**

Présentation du projet Blanc-Bleu Vert : Quand les acteurs wallons proposent des solutions face au changement climatique ? Visite de 1h30 de 10h à 15h au 100 rue du Serpont 6800 Libramont. Inscription avant le 12 juin au 081/87 40 05. (voir encart)

**FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER  
MERCREDI 19 ET JEUDI 20 JUIN**

Festival de l'agroécologie et de l'agriculture de conservation. Plus d'infos sur www.festival-acsb.be

**SURICE – LUNDI 24 JUIN**

Rencontre «Coin de champ» Biowallonie à 16h, spécial petits fruits bio. Moments d'échanges et de conseils techniques sur le terrain! Infos & inscription: www.biowallonie.com/agenda/

**CINEY – MARDI 25 JUIN**

Concours et expertise Blanc Bleu Belge de l'AREDB dès 10h30 au Marché couvert de Ciney (Rue du Marché Couvert, 1, 5590 CINEY). Restauration sur place. Info: 0479/50.76.31 (Marc Pierard).

**WALLONIE – SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 JUIN**

Journées fermes ouvertes. Accès libre et gratuit dans plus de 60 fermes wallonnes. Programme complet sur www.jfo.be

**ASSESE – VENDREDI 05 JUILLET**

Biowall'Innov, premier salon professionnel technique axé polyculture-élevage bio. 19 ateliers sur des techniques innovantes, visites d'essais, stands d'exposition & restauration... Entrée gratuite mais inscription obligatoire sur www.biowallonie.com/agenda.

**FLEURUS – VENDREDI 05 JUILLET**

Voyage de la Régionale des Éleveurs de Charleroi. Départ 8h30 en car depuis le dépôt des Voyages Léonard à Fleurus. Visite de l'élevage de Mr Gourmet F-X à Han-Sur-Lesse, repas au restaurant «Les 7 Meuses» et visite libre des Jardins d'Annevoie. PAF: 65€ tout compris. Infos et inscriptions avant le 1er juillet au 0494/30.05.87 (Florence Lambillotte).

**KAIN – MERCREDI 10 JUILLET**

Excursion du comité Après vous. Journée à Steenwerck. Départ à 7h30 Tournail expo à Kain. Visite du musée de la vie rurale, repas, découverte de la ferme des Orgues et arrêt à la gaufre du pas flamand. Retour vers 18h. Prix 90€ sur BE 83 732672012415 au plus tard le 30 juin. Inscription chez Monique 069/64.73.49 ou Françoise 0493/92.38.06

Madame  
**Paula Seghers**  
Nécrologie  
Veuve de Monsieur Gérard Latruwe  
Née à Pittem le 8 mai 1932 et décédée à Renaix le 2 juin 2024. Les funérailles religieuses ont été célébrées le samedi 8 juin en l'église Notre-Dame de la Visitation à Ligne.

La Fédération Wallonne de l'Agriculture et le journal Pleinchamp adressent leurs sincères condoléances à la famille et aux proches de la défunte.

**elevéo** PROCHAINE CRIÉE DU CSB LE 19 juin 2024  
dès 14h au hall de criée de Ciney  
ensemble vers le meilleur élevage en Wallonie

**Vous achetez BIEN PLUS qu'un taureau !**

CSB / rue des Champs Elysées 12 / B-5590 Ciney  
Tel. : 083 23 06 43-45 / csb@awenet.be / www.awenet.be

SERVICE BOVIN VIANDE

**Biowall Innov**  
Salon polyculture & élevage bio au cœur du Condroz  
1<sup>ère</sup> ÉDITION

Biowallonie vous invite à son tout premier salon professionnel technique axé polyculture-élevage bio. Ateliers techniques, visites d'essais, stands d'exposition & restauration ... Les plus ? Un parcours PHYTOLICENCE, une GARDERIE pour les enfants à partir de 6 ans dès 14h, un VERRE DE L'AMITIE en fin de salon\* pour fêter les 10 ans de Biowallonie ... Inscrivez-vous dès à présent !

**VENDREDI 05/07/24**  
8h30 > 16h30\*

Inscription obligatoire avant le 30/06!

**Ferme de Corioule**  
Chaussée de Marche 2, Assesse

Entrée GRATUITE

Plus d'infos sur biowallonie.be • 081/28.10.10

**MATERIEL**  
Cherche tracteurs Ford 4 et 6 cylindres - New Holland - Fiat - MF - Fendt - JD Cherche moissonneuse batteuse New Holland 8070 - 8080 - 8060 - 8050 - TC - TX 32 - TX 34 - TX 36 - TX 62 - TX 63 - TX 64 - TX 65 - TX 66 - TX 68 ensileuse New Holland FX télescopique avec des problèmes et bcp d'heures - Brulle... Tél 0496/387222 - awouters.export@gmail.com (34902)

Cherche téléscopique, chargeur bull articulé 4X4 marque sans importance. Peu importe l'état T 0495/277174 (37367)

Cherche Tracteur 4X4 JD MF Case Renault Fendt. Peu

importe l'état. Aussi moderne. Zetor tous types T 0495/277174 (37379)

**MATERIEL (à vendre)**

AV faucheuse de Joskin 3M pirouette 4 toupies pince à ballot Quicke Désileuse arrière Kuhn Tél 0470/038284 (37701)

Av faneuses 2-4-6-8 toupies faucheuses de 1.80 à 3.20m plusieurs andaineurs simple et double ébouseuses tonneau à eau/lisier 2000 à 11500L benne 4 à 13t tracteur 75 à 115 chev sans ou avec chargeur Bac à eau 1000 à 6000L toutes avec garantie livraison et reprise possible 0475/625299 (37510)

Nettoyage d'étables, bovins, volailles à l'eau chaude ou froide et désinfection, même après salmonelloses - 0468104307 (33842)

Nettoyage toitures, panneaux photovoltaïques, façades de bâtiments industriels et agricoles - 0468104307 (33868)

Tracteurs internationaux + pièces d'occasion Smeets Jozef rue Maison Blanche 95 Moulant 0475/548791 (36668)

AV Pirouette Kuhn 6toupies déchaumeur à disque + rouleau AR Vring 600mm fourche à ensilage JCB 430cm pour bullcase 5140 BV Mecaépareuse rousseau-Noremabroyeur d'acotementcase MXU 125 pro tondeuse Kubopa autotportée+bac 150cmbrosse surrel 0472494916 (37324)

AV tonneau à eau 5000L tonneau à lisier 10000L faneuse 6T ébouseuse Agrimat

benne 5T et 8 T bic charrue vibro faucheuse Vicon semoir Vicon etc (37327)  
AV tonneau à lisier Joskin 8400L 6800€ à négocier 0488/279271 (37330)  
AV tracteur Ford 4000 avec chargeur bon état Tél: 084/388271 ou 0479/856390 ou 0478/536770 (37459)

AV Mercedes E220d 2020 59MKm 37000€ ou VW Touareg noir 2017 117MKm 30000€ ou BMW 730xdrive 2016 120MKm 34000€ sortent d'entretien 0475903074 (37461)

AV enfouisseur Joskin à patins 6020 23 prêt à monter

avec centrale et truxaux hydrauliques DPA avec cablage et capteur broyeur très bon état 5000€ GSM 0496/620111 (37490)

AV presse Claas rollant 46 révisée andaineur Kuhn GA 4321 GM 12 bras essieu tandem. GSM 0479/453513 (37496)

AV tonneau à lisier Agrimat 2000L pendillard 16M double broyeur nouvelle pompe Jurop essieu directionnel forcé freinage pneumatique et hydraulique bras de pompage 8" turbo pompe. 55000€ GSM 0496/620111 (37492)

AV semoir maïs Nodet 4 et 6R-réducteur-pont MB New Holland 8080 ou Dewule

6000R-semoir-Bett tank Albert 12r 24 vites tél après 16h 0475/508750 roue jumellé 18,4x38 compl 8tau roue pour DB 13,6x36 et 16,9x34 (37537)

AV faucheuse conditionneuse PZTH212 tonne à lisier ova 4200 L semoir à maïs Nodet 4 rangs 065/422428 (37697)

AV tracteur Hanomas R430 + tr Guldner ABS10 1955 + fauch JF trainee 2,5m 950€ 0473/521284 (37653)

**BOVINS**

AV TX PN PR Holstein 12 à 14 mois origine IA inscrit GSM 0495/337375 (37690)

TX saillie à vendre 13-4 6-18 mois Blonde d'Aquitaine troupeau inscrit + génisse 1 an Tél 0478/216539 (35572)

**AUTRES ANIMAUX**

AV béliers Suffolk et 5 charolais 18 mois inscrits ou non Ind Maedi 0497/415721 (37661)

**TOUSSAINT**  
5330 ASSESSE  
Tél: 00 32 83 65 53 15  
www.ets-toussaint.be

- 1\* Valtra Q305 neuf
- 1\* Valtra T215 neuf
- 1\* Valtra N155 neuf
- 1\* mini pelle Caterpillar 301.8 neuve 3 godets
- 1\* John Deere 6250R full options (2021) 2150H
- 1\* John Deere 6210R directdrive (2013) 5900H
- 1\* Presse Balle ronde John Deere 990 roto-flow (18237 boules)
- 1\* Presse à balle ronde John Deere 592 High flow 2M (2005)
- 1\* presse à balle ronde Vicon RV157 fillet
- 1\* Faneuse Pottinger HIT 6.61 neuve
- 1\* Faneuse Pottinger HIT 8.81 neuve
- 1\* Faucheuse Pottinger NOVACAT 402 neuve
- 1\* Double andaineur Pottinger TOP 762C (2024)
- 1\* Faucheuse John Deere 530 Trainée
- 1\* Faucheuse John Deere 1365 trainée
- 1\* Combiné de faucheuses 2\*3M Krone
- 1\* Pirouette FELLA 6 toupies
- 1\* Double andaineur FELLA
- 1\* Faucheuse Frontale Pottinger Novacat 301ED (2021)
- 1\* Faucheuse Pottinger 352 cross flow (2021)
- 1\* John Deere 355D diésel coupe 1m22 bac récolteur 200H
- Tondeuses et tracteurs tondeuses John Deere neufs
- Grand stock de machines sur accu EGO POWER

**Pleinchamp**  
MATERIEL NEUF  
JOHN DEERE 1026R + chargeur + bac à terre  
JOHN DEERE G4 4240 Universal démo (2021)  
JOHN DEERE Tracteur-tondeuse  
KRAMER Téléscopique KT276 - KT356  
GIANT Chargeur articulé G3500 TELE démo 60 h (2024)  
CORVUS Véhicule utilitaire DX4 CAB GR démo 285 km (2022)  
PÖTTINGER Faucheuse frontale Novacat Alpha Motion Master 301  
PÖTTINGER Faucheuse arrière Novacat 352  
PÖTTINGER Faucheuse arrière Novadisc 302  
PÖTTINGER Faneuse HIT 8.81  
PÖTTINGER Double andaineur TOP 762C - TOP 882C  
PÖTTINGER Houe rotative Rotocare V8000  
SWA Pincas à grumes attelage 3 points  
OEHLER Treuilles forestier - Fendeuses  
ELKAER Taille-haie/Sécateur pour chargeur STEELWRIST Rototilt X18 DF-CW20

MATERIEL D'OCCASION  
JOHN DEERE 6150R DirectDrive 7570 h (2013)  
WEIDEMANN Chargeur articulé 1770 CX 5500 h (2008)  
KUHN Combiné de fauche FC 3125 DF-FF Lift-Control + FC 93330 D-RA Lift-Control (2023 + 2022)  
KUHN Faucheuse GMD 8730-FF Lift-Control (2012)  
CLAAS Faneuse Volto 870 (2011)  
KUHN Faneuse GF 8501 MH (2009)  
KRAMER Chargeur 5050 385 h (2019)  
HYUNDAI Pelle HX145LCR 300 h (2021)

2424-04

**BBA Energy • Fertilizer**  
Biométhane du Bois d'Arnelle  
Biométhanisation Agricole - Injection de Biométhane

**recherche un Agronome**

Localisation : 6210 Les Bons Villers, Belgique  
Entreprise : Biométhane du Bois d'Arnelle (BBA)

**À propos de nous**  
Chez Biométhane du Bois d'Arnelle (BBA), nous sommes les pionniers de la biométhanisation en Belgique, transformant les intrants agricoles et agroalimentaires en biométhane - un gaz naturel vert et renouvelable. Située à Les Bons Villers, notre entreprise est en pleine expansion et nous cherchons des talents passionnés pour rejoindre notre aventure écologique et innovante.

**Pourquoi nous rejoindre ?**

- Impact positif : Participe à la transition énergétique en travaillant sur des projets concrets et durables.
- Innovation continue : Fais partie d'une équipe qui repousse constamment les limites de la technologie verte.
- Développement professionnel : Bénéficie de formations internes et externes pour évoluer dans ta carrière.
- Environnement de travail dynamique : Rejoins une équipe jeune, motivée et ambitieuse.

**Production et Optimisation :**

- Surveiller le processus de production biologique pour garantir des performances optimales.
- Mettre en place des mesures pour maximiser la production de biogaz et de digestat.
- Gérer les stocks d'intrants et de digestat de manière stratégique.

**Développement et Innovation :**

- Contribuer à des projets de diversification des activités et des cultures.
- Mettre en place et suivre des essais agronomiques pour améliorer nos systèmes de production.

**Collaboration et Représentation :**

- Travailler en étroite collaboration avec toutes les équipes internes et les intervenants extérieurs.
- Représenter BBA dans toutes les questions agronomiques.

**Ce que nous offrons**

- Capacité à travailler de manière autonome et en équipe.
- Résistance au stress, flexibilité et rigueur avec un bon esprit analytique.
- Prêt à s'engager sur le long terme avec une capacité à travailler selon des horaires flexibles.
- Permis B requis, permis G et +E souhaités.
- Maîtrise de la suite Office.
- Résidence à moins de 30 minutes en voiture de BBA.

**Ce que nous recherchons**

- Contrat : CDI.
- Rémunération attractive
- Avantages sociaux : Chèques-repas, assurance DKV, voiture de société avec carte carburant.
- Congés : 20 jours de congé annuel + 13 jours de RTT au prorata du nombre de jours prestés.
- Formation et développement : Formations internes et externes pour te permettre d'évoluer dans ta carrière.
- Ambiance de travail : Un environnement de travail agréable et une équipe jeune et dynamique.

**Rejoins-nous !**

Pour postuler, envoie ton CV et lettre de motivation à : **jobs@biomethane-bba.be**  
Nous sommes impatients de découvrir ta candidature et de t'accueillir dans notre équipe passionnée et innovante !

**Ton profil :**

- Diplôme en agronomie (gradué ou ingénieur industriel).
- Expérience de 5 à 10 ans dans un rôle similaire.
- Expérience commerciale en prospection et négociation dans le secteur agricole.
- Excellente maîtrise du néerlandais et de l'anglais, à l'oral comme à l'écrit.

**Tes missions :**

- **Prospection et Gestion Commerciale :** Développer et entretenir des relations solides avec nos partenaires agriculteurs et fournisseurs. Gérer les contrats et les commandes de fournitures agronomiques. Identifier et attirer de nouveaux clients tout en fidélisant les existants.
- **Suivi Agronomique :** Coordonner les opérations culturales avec les entrepreneurs agricoles. Gérer et optimiser les cultures sur le terrain. Analyser les conditions pédo-climatiques pour prendre des décisions éclairées sur les travaux agricoles.

**Ce que tu feras**  
Titre : Agronome

2424-02

**Pleinchamp**

**ENTRETIENS REPARATION RESTAURATION TRACTEURS**  
TOUTES MARQUES de 1900 à 2000  
+de 25 ans d'expérience  
Dépannages à domicile  
trav. rapide et soigné dans mon atelier

**0494 523 795**

**GÜTTLER**

**SuperMaxx**

- Scalpage uniforme
- Meilleure gestion des résidus
- Préparation de sol impeccable

**0471 74 84 41**  
www.guttler.fr

**PHILAGRI SPRL**  
Tél. 071/87.03.20  
Pour cpte propre ou cpte client

- Tracteur :**
  - Fendt 936 G7 (demo)
  - Fendt 724 G7 (neuf)
  - Deutz Agrotan 145
  - Carraro TMX6400
- Fertilisation :**
  - Amazone ZAV 3200 (neuf)
- Travail du sol :**
  - Amazone Catros 5M (neuf)
  - Rotative Lely 3M
- Charrue Vogel Nood 4 socs**
- Matériel à p-d-t :**
  - Remplisseur Grimme SL80-14 (2016)
  - Tapis Miedema RT30 (2017)
- Fenaison :**
  - Presse Claas Variant 385
  - Faucheuse Fendt Slicer 3160tlx (neuf)
  - Faneuse lotus 7m70 (neuf)
  - Andaineur Former 351DN

2424-05

**CertiOne**

Vous souhaitez obtenir 5€/tonne supplémentaires pour vos céréales ou encore éviter la pénalité de la sucrerie, pensez à la certification Vegaplan. Vous avez une activité de travaux agricoles, alors le Vegaplan Entrepreneur vous concerne. Votre chevilleur vous demande le Codiplan<sup>PLUS</sup> (Belbeef) pour les bêtes grasses. Vous stockez du grain ou toutes autres matières premières pour l'alimentation des animaux (carottes, pulpes de betteraves ...), vous les transportez, vous les transformez ... , pensez à la certification FCA (anciennement GMP) ? Vous commercialisez des aliments à destination d'éleveurs laitiers certifiés VLOG (sans OGM) ? Vous souhaitez diminuer votre cotisation AFSCA ? Simplement envie de changer pour un service de proximité ! Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions

**Hélène Tasiaux 0476/836.606**  
**Christian Willem 0498/69.80.06**  
info@certione.be

**NOUVEAU,**  
nous certifions la Production Biologique et le cahier des charges de qualité différencié 'Vergers vivants' (verger hautes tiges)  
Pour le Bio : Hélène Vilour 0470/77.55.91

2424-06

**AgroNova**  
L'innovation par la terre

**Apporteur de solutions en travail du sol**

- Fissurer sans détruire
- Préparer le lit de semences
- Scalper et déchaumer
- Désherber mécaniquement
- Détruire les couverts végétaux

**032 474 20 89 93**

A vendre gorets pié-train ainsi que gorets piétrain croisé duroc Tél 0471/384423 (37545)

AV cause surnombre plusieurs poulains en ordre de papiers 069/663135 arres 18 heures R Leuze Hainaut (37507)

#### FOURRAGES

Av paille française, RG, foin, préfané, luzerne, foin bio rendu. SPRL Moulin à Vent - 0472/981167 (35963)

A Vendre paille et foin livrés 0032498501568 (33493)

AV foin et regain 2023 bonne qualité le coupe et ou foin 2024 à convenir ré Beauraing 082 GSM 0474/999718 (37693)

AV gros ballots de foin, paille et préfané, le tout de bonne qualité Rég La Louvière Tél: 0475/700549 (37535)

AV maïs épis moulus vrac ou boules, radicales de betterave, racines chicon, boules de concentrés de froment pois + tréfle épeautre

- boules plastifiées - cubes paille foin BIO 0489/327425 (37573)

AV foin bio et ballots préfanés bio récolte 2023 région Rochefort possibilité livraison 0496/266364 (37467)

#### EMPLOIS

Expl. mixte bovins+cultures cherche ouvrier CDI min-24h/s soins bovin+conduite tracteur 0494/691479 région Profondeville (37667)

#### DIVERS

A vendre remorque double essieux 2ans avec grillage coutée2000 à vendre 1500€ 0496/524042 (37669)

Evacuation pneus de silos - achat vieux métaux - enlèvement par containers Tél: 0495/602532 (37391)

A vendre diverses pièces pour presse Hesston 4700 (dents, ramasseur, bras, chape, pignon, roulements, bagues, aiguilles, gants) Tél 068/454292 GSM 0470/805173 ou 0477/580264 (37700)

**Matériel à vendre**

- John Deere 6210R
- Faucheuse Kuhn GMD 3511 neuve
- Chargeur John deere H340 VB 3165
- Presse à boules Kuhn RPS35
- Presse à boules Vicon 1901
- Presse à boules Vicon RV156L
- Presse John Deere C441R
- Double andaineur Kuhn GA 8121
- Double andaineur Krone K56.50-7.60/24 Duo/Vario
- Enrubanneuse Kverneland
- Faucheuse conditionneuse Kuhn FC313F
- Faucheuse Kuhn PZ190-PZ2020
- Faucheuse Duvelsdorf 1m35/1m65
- KERNER X CUT SOLO 300
- Mélangeuse STORTI DUNKER T2 240
- Pirouette Kuhn GF401-GF7902
- Bac à terre renforcé 2m20 attelage Euro
- Pince à boules
- Dérouleuse à boules
- Herse étrille Duvelsdorf 3m-6m
- Brosse Duvelsdorf 3m

5600 Romedenne **082 678 602**  
5660 Boussu-en-Fagne **060 344 243**

www.agrifagnes.be

**LE DISTRIB**

**Avantages :**

- Financement
- Rentabilité immédiate
- Ouvert 24h/24, 7J/7
- Service après-vente

Dispo **7J/7 et 24H/24**

**Vente et location de tous types de distributeurs aussi pour produits laitiers**

ICE CREAM  
CAPOLE  
GLACES ARTISANALES

ECO FRAIS

info@ledistrib.be 0492/42.38.69 ledistrib.be

Le journal Pleinchamp décline toute responsabilité quant aux contenus diffusés dans les annonces commerciales qui ne respecteraient pas la législation en vigueur

Ets. **G. L'HOMME S.A.**

Rue de la Vallée 21  
4280 Hannut  
jf.lhomme@skynet.be  
**019 51 33 98**

AGRICULTURE	INDUSTRIE	MATERIEL
1 Fendt 724 G6 - Profi Plus 240 CV - Neuf 1 Fendt 726 G7 - Profi Plus 260 CV - Neuf 1 Fendt 728 G7 - Profi Plus 280 CV - Neuf 1 Fendt 942 G7 - Profi Plus 420 CV - Neuf 1 Fendt 828 S4 - Profi 280 CV - Neuf 1 Fendt 828 S4 - Profi 280 CV - Neuf 1 Mf 7624 Dyna-Vt Exclusive 235 - CV 2013 1 Mf 7616 Dyna-Vt Exclusive 160 - CV 2013 Avec Chargeur Frontal	1 Mini-Pelle Kubota Kx 030-4 2.7 T - 2018 1 Mini-Pelle Takeuchi Tb 290 8.6 T - 2014	2 Faneuse Fendt Lotus 7.7 M 6 Touppies - Neuve 1 Distributeur Engrais Amazone Za-V 2700 L - Neuf 1 Distributeur Engrais Amazone Za-Ts 3200 L - Neuf 1 Porte-Engins Kaiser 40 T - 2000 1 Masse Additionnelle Mx 400 Kg 1 Masse Avant Fendt 1250 Kg

Nous recherchons un délégué commercial

[www.lhomme.be](http://www.lhomme.be)

FENDT TAKEUCHI LEMKEN AMAZONE

**Découvrez l'actualité agricole directement sur votre smartphone**

suivez-nous sur facebook!

**Pleinchamp.be**  
Hébergement de la Fédération Wallonne de l'Agriculture

QR code

Pour une pub dans **Pleinchamp.be**  
Hébergement de la Fédération Wallonne de l'Agriculture

Sylvie Van Vooren

pub@fwa.be  
ou au **0476 84 17 29**

**BEPA CONSTRUCTION SRL**

BETONS AGRICOLES  
VOILES EN BÉTON  
CITERNES A LISIER  
POLISSAGE DE DALLES

TRAVAUX DE MAÇONNERIE  
GROS OEUVRE  
TRANSFORMATIONS

PALM Benoit : 0496 40 24 24  
benoit.palm@bepaconstruction.be

LONDON Pierrot : 0496 02 82 18  
london-pierrot@hotmail.com

Bouxhmont 139 - 4651 Battice - info@bepaconstruction.be

**Pleinchamp.be** Votre petite annonce dans toutes les fermes de Wallonie 

Remplissez LISIBLEMENT cette grille (une case par lettre, une case vide entre chaque mot. Evitez les abréviations incompréhensibles).

																									<b>Rubrique :</b>
																									Forfait
																									3 lignes
																									10 €
																									11.50 €
																									13 €
																									14,50 €
																									16 €
																							<input type="checkbox"/>	Par ligne supplémentaire	1,50 €
																							<input type="checkbox"/>	cadre	+ 1,50 €
																								Montant	€
																							<input type="checkbox"/>	Nombre de parution(s):	X
																									€
																							<input type="checkbox"/>	Facture	2,50 €
																							<input type="checkbox"/>	Total :	€

Nom : ..... Prénom : .....

Rue : ..... n° .....

Code postal : ..... Localité : .....

Téléphone : ..... e-mail : .....

TVA (si facture) : ..... Date et signature : .....

**Comment payer?** Par virement anticipatif libellé au compte Iban BE52 1030 8210 4609 (joindre la preuve de paiement). Pas de pièces de monnaie dans les envois.

**A envoyer à: PLEINCHAMP**  
(Petites Annonces)  
Chaussée de Namur 47 - 5030 GEMBLoux  
pub@fwa.be

# DANS LES YEUX DE MON PÈRE

Pour la fête des Pères, Pleinchamp a tendu son micro à Valentine, Romain et Nicolas, des graines d'agriculteurs aux yeux remplis d'amour quand il s'agit de parler de leur papa. L'occasion aussi de découvrir comment nos petits bouts voient l'agriculture, des vaches aux moutons en passant par les betteraves et les John Deere.

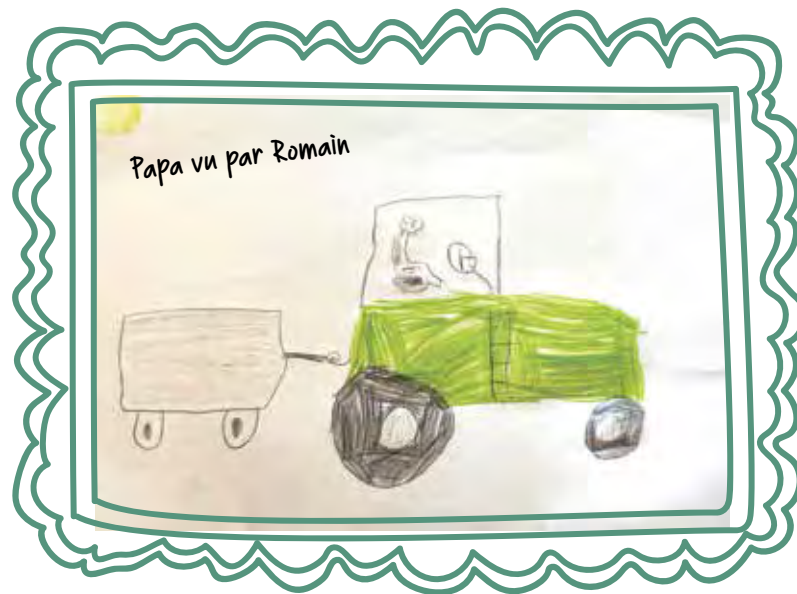
Florian Mélon

« Mon papa, il fait le plus beau métier du monde... quand il traite les vaches ! » nous lance directement Romain, 4 ans au compteur et des étoiles plein les yeux à chaque fois qu'il regarde son agriculteur de paternel. Il faut dire que Romain et les vaches, c'est une histoire d'amour héritée de papa : « Moi j'aime les vaches, j'aime les traire. Enfin, je les traite pas mais j'aime bien regarder. Et quand les vaches rentrent à l'étable, moi, je mets la barrière ! » Il est haut comme trois pommes mais déjà si fier et heureux de pou-

D'ailleurs, les deux veulent devenir agriculteurs « comme papa ! »... Tout en étant vétérinaire et hockeuse professionnelle pour une, agriculteur, vétérinaire et footballeur pour l'autre. Tout un programme !

**« Et des fois, on va aider papa »**

Romain est un peu timide, il parle avec les doigts en bouche ou la



Papa vu par Valentine



voir aider son père à la ferme. « Je les chasse pour qu'elles rentrent et qu'on ferme la barrière. Je fais ça depuis maintenant ! » nous raconte cette petite graine d'agriculteur, un immense sourire illuminant son visage.

Quelques kilomètres plus loin, une autre ferme, une autre marque de tracteur mais le même amour filial quand Valentine, 9 ans, et Nicolas, 6 ans, nous parlent de leur papa : « Papa, c'est un agriculteur qui s'occupe de nous. Il est fort, il est grand, il est gentil... Il travaille beaucoup et il travaille bien ! » Et quand on leur demande de parler du métier de leur papa, les petits bouts n'hésitent pas une seconde : « Un agriculteur, c'est gentil. C'est un métier où on s'occupe des animaux et où on plante par exemple des betteraves » nous explique l'ainée pendant que son frère acquiesce à chaque mot avant d'ajouter, malin, « c'est important l'agriculture parce que sinon les animaux peuvent mourir et on ne saura pas faire du sucre, ou du lait, ou des œufs, ou du fromage – ou la viande, ajoute sa sœur, parce qu'il y a des cochons et des vaches et des moutons ! » Ici aussi, la pomme n'est pas tombée bien loin de l'arbre agricole.

main devant les lèvres. Mais quand il parle de son papa, sa petite main ne suffit pas pour cacher son grand sourire : « Papa, c'est papa, c'est Sébastien ! Papa, il traite et il soigne les veaux, il leur donne de la paille

puis il sème avec un tracteur et une machine, et il plante aussi ! »

On pourrait croire que son papa a un super pouvoir mais le petit fait preuve d'un pragmatisme étonnant pour son âge, ce qui ne manque pas de faire éclater de rire son père : « Non, il n'a pas de super pouvoir parce qu'il a un bac à silo ! » Et quand on lui demande ce qu'il aime dans la vie, la réponse n'attend pas : « j'aime Rougette la vache ! » S'il aime tant les vaches, c'est aussi parce qu'il va parfois aider son père à les mettre au pré. Et ça, ça le rend heureux !

Valentine et Nicolas aussi aiment aider leur papa... Enfin, quand ils ont le temps, parce qu'entre l'école, le hockey, le piano, les cours d'anglais et les lutins, il ne reste plus beaucoup de place pour l'ainée de la famille... Surtout quand on préfère jouer dans la cabane qu'on a construit à côté des ballots. Enfin, « un petit peu près des ballots », précise Nicolas, parce que la cabane est plutôt dans le hangar. Ce qui ne l'empêche pas d'ajouter qu'il va « beaucoup aider papa » dans le tracteur pour aller semer avec lui. Ou quand il s'agit de nourrir les animaux, ce qui crée un débat entre eux pour savoir quel animal peut manger quoi ! Car si Valentine nous explique que « Les vaches, on peut leur donner du foin, du blé et

des trucs verts », Nicolas lui répond directement que « le truc vert, c'est que pour les vaches, pas pour les moutons ! » Et si on veut savoir pourquoi les vaches ont droit à plus que leurs amies ovines, l'agriculteur en herbe nous répond simplement que « Sinon, je sais pas ce qui va se passer. Mais on donne pas le truc vert aux moutons ! » Message reçu, le tourteau de colza, c'est que pour les vaches.

Enfin, quand on leur demande ce que les copains et les copines pensent du métier de leur papa, les enfants sont unanimes : « Les copains aiment bien parce qu'à la ferme, il y a des animaux et des tracteurs ! » Et les animaux, eux aussi, ils les aiment bien, « même Bruno », nous précise Romain en parlant du mâle reproducteur des cochons qu'il aide à soigner avec son papa. Quant aux tracteurs, nos deux fans de John Deere ne manquent pas d'en parler, même du petit tracteur électrique « jaune, orange aux phares, blanc et noir (si on compte les roues), mais évidemment John Deere ! » qui n'appartient qu'à Nicolas. De vrais petits ambassadeurs, ces deux-là ! Quant à la conclusion, on la laisse évidemment à la petite Valentine : « Papa, il travaille beaucoup mais on l'aime surtout beaucoup ! » Alors bonne fête à tous les papas !

